



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

Communauté de communes Cœur de Savoie

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE SAVOIE

Identité et gouvernance	4
Les élus	6

RETOURS SUR 2020 8

MOYENS GÉNÉRAUX

Ressources humaines	8
Finances	12
Commande publique	16
Communication	17

DOMAINES D'INTERVENTION

Petite enfance	18
Enfance et Jeunesse	20
Information Jeunesse	22
Ludothèque	23
Centre Intercommunal d'Action Sociale	24
Culture, sport, patrimoine	26
Développement touristique	28
Randonnée	30
Chantiers d'insertion	31
Forêt	32
Agriculture	34
Milieux naturels	36
Transition énergétique	38
Habitat	42
Gestion des déchets	46
Assainissement collectif	48
Assainissement non collectif (SPANC)	50
Eau potable	51
Bâtiments	52
Mobilité - Transports	54
France Services	56
Développement économique	58
Emploi, insertion sociale et professionnelle	61
Politiques contractuelles	62

Photos de couverture :

Métropole Savoie : Yannick Siegel, Espace Belledonne : Alain Doucé

Conception et réalisation

Service Communication - Communauté de communes Cœur de Savoie

Crédits photographiques

Communauté de communes Cœur de Savoie, Jérôme Hugot, Marion Martinelli, Métropole Savoie : Yannick Siegel, Shutterstock, Office de Tourisme Cœur de Savoie

Crédits pictos

thenounproject, Joris Hoogendoorn, Michael Scott Fischer, Dan Hetteix, Creative Stall, parkjisun, Dilla Chee, Gan Khoon Lay, Becris, shashank singh, Delwar Hossain, mungang kim, iconsphere, NumeroUno, Rudy Jaspers, Mary Bowie, Symbolon, Made, Flaticon Basic Licence, CC 3.0 BY, Icons producer, fajar hasyim, Oksana Latysheva, Becris

Impression

120 exemplaires - 2020 - Imprimerie



EDITO

Béatrice SANTSIS

Présidente de la Communauté
de communes Cœur de Savoie

J'ai le plaisir de vous présenter le bilan d'activités 2021 de la Communauté de communes Cœur de Savoie.

Vous pourrez y découvrir toute l'étendue des compétences et des services que la collectivité exerce et met en œuvre sur le territoire au quotidien.

Malgré la crise sanitaire encore très présente et très contraignante, les services de la collectivité ont, au cours de cette année 2021, retrouvé progressivement un fonctionnement « normal » et de nombreux projets ont pu émerger et voir le jour.

Cette année aura notamment été marquée par une prise de compétence en matière de mobilité. Cœur de Savoie a ainsi la responsabilité d'assurer la planification, le suivi et l'évaluation de sa politique mobilité. En cohérence avec les autres démarches d'aménagement du territoire, dont le Schéma de Cohérence Territoriale, la politique mobilité de la collectivité facilite le quotidien des habitants et participe à la lutte contre le réchauffement climatique et à l'amélioration de la qualité de l'air.

Les premières actions prévues dans le cadre du Plan Climat air énergie territorial, ont été lancées afin de respecter les engagements pris par la collectivité pour limiter, anticiper et réduire les impacts liés au changement climatique.

L'année 2021 a aussi vu l'ouverture d'une nouvelle France services sur la commune de Saint-Pierre d'Albigny. Elle vient compléter et renforcer l'offre de services déjà proposée par la France services Cœur de Savoie située à Valgelon-La Rochette.

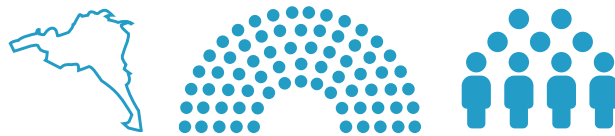
Je remercie les élus et les services de Cœur de Savoie pour leur implication au quotidien et pour leur engagement au service du territoire et de ses usagers.

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce bilan.

IDENTITÉ

GOUVERNANCE

« Des communes fortes dans une intercommunalité qui l'est aussi »



EN CHIFFRES

- 10 vices-présidents
- 63 délégués communautaires titulaires
- 38 délégués suppléants
- 14 réunions du comité des maires
- 7 séances du conseil communautaire
- 36 réunions du bureau
- 775 actes administratifs
- dont 207 délibérations, 527 décisions valant délibérations et 41 arrêtés



CARTE D'IDENTITÉ

41 communes

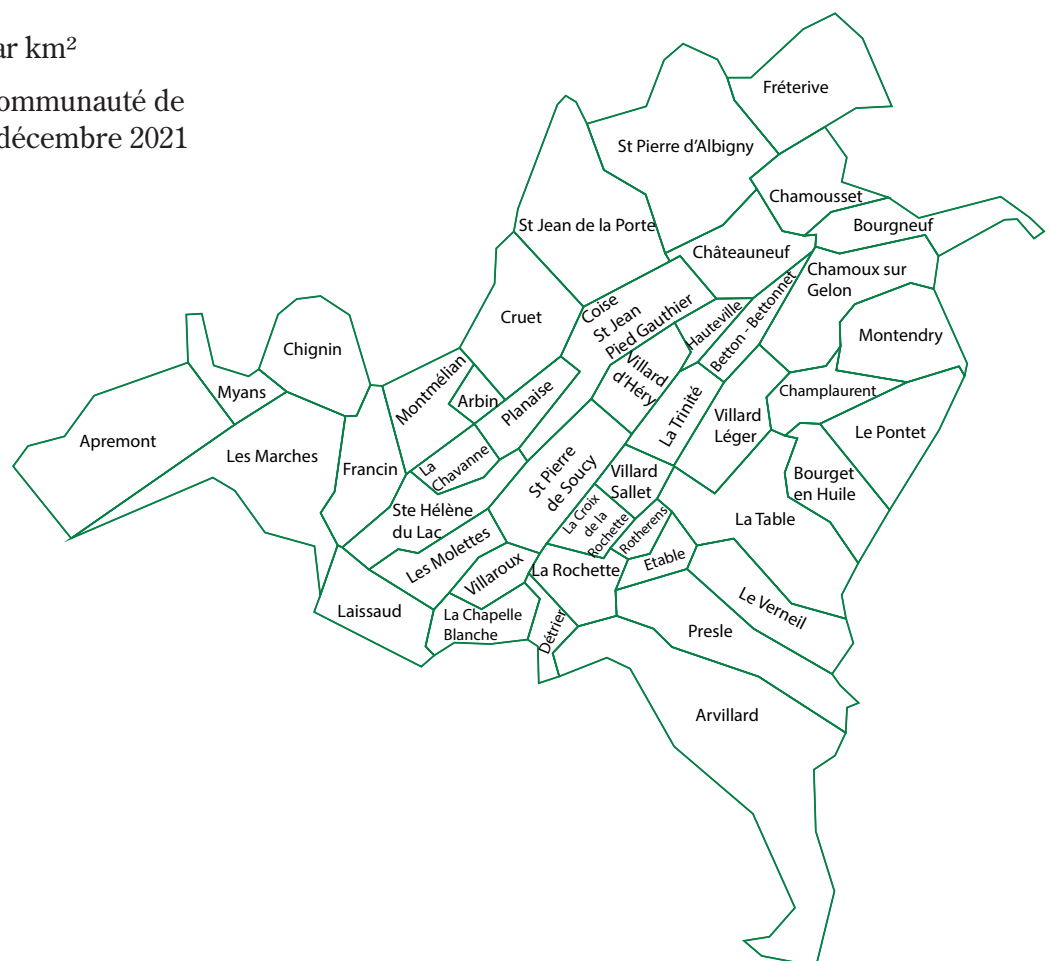
37 987 habitants*

superficie de 331 km²

densité de 108 habitants par km²

236 agents permanents (Communauté de communes et CIAS) au 31 décembre 2021

* population légale INSEE 2018





Présidente
BÉATRICE SANTAÏS
Maire de Montmélian

MEMBRES DU BUREAU*



JEAN-FRANÇOIS DUC
1er Vice-Président délégué à l'agriculture, à la forêt, au tourisme et aux politiques contractuelles
Maire de La Trinité



FABIENNE PICHON-DEGUILHEM
2ème Vice-Présidente déléguée à l'administration générale, à la cohésion sociale et à la petite enfance
Adjointe au Maire de Betton-Bettonnet



RÉMY SAINT-GERMAIN
3ème Vice-Président délégué à la transition écologique, à l'habitat et aux gens du voyage
Adjoint au Maire de Saint-Pierre d'Albigny



JEAN-CLAUDE MONTBLANC
4ème Vice-Président délégué au développement économique et à l'emploi
Adjoint au Maire de La Chapelle Blanche



MARC GIRARD
5ème Vice-Président délégué à la compétence de l'eau, à l'assainissement et aux déchets
Maire de Hauteville



ARLETTE BRET
6ème Vice-Présidente déléguée à l'enfance et à la jeunesse
Adjointe au Maire de Coise



FRANCK VILLAND
7ème Vice-Président délégué aux transports scolaires, aux déplacements et à la mobilité
Maire de Porte-de-Savoie



EVE BUEVOZ
8ème Vice-Présidente déléguée à la culture, à la communication et aux équipements sportifs communautaires
Maire de Fréterive



ERIC SANDRAZ
9ème Vice-Président délégué à la compétence GEMAPI, aux cours d'eau et à la biodiversité
Maire de Villard d'Héry



JACKY DONJON
10ème Vice-Président délégué aux finances
Adjoint de Valgelon - La Rochette

DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES*

APREMONT	ARBIN	ARVILLARD	BOURGNEUF	CHAMOUSSET	CHAMOUX SUR GELON	CHAMPLAURENT
Marc DUPRAZ <i>Maire</i>	Carlo APPRATTI <i>Maire</i>	Georges COMMUNAL <i>Maire</i>	Nicole BOUVIER <i>Maire</i>	Yannick LOGEROT <i>Maire</i>	Cécile DEBRION <i>Adjointe</i>	Eric BARBIER <i>Maire</i>
CHÂTEAUNEUF	CHIGNIN	COISE SAINT JEAN PIED GAUTHIER	CRUET	DÉTRIER	LA CHAVANNE	LA CROIX DE LA ROCHETTE
Christelle HUGONOT <i>Maire</i>	Michel RAVIER <i>Maire</i>	Jean-Luc BENETTI <i>Maire</i>	Jean-Michel BLONDET <i>Maire</i>	Alain SIBUÉ <i>Maire</i>	Michel DURET <i>Maire</i>	Ludovic LAMBERT <i>Maire</i>



Jean-François CLARAZ
Maire

Nathalie POMÉON
Maire

Régis BARBAZ
Maire

André DAZY
Maire

Sébastien MARTINET
Maire

Jean-Claude NICOLLE
Maire

Jacqueline SCHENKL
Maire

MONTMÉLIAN	MYANS
-------------------	--------------



Yves PAVILLET
Adjoint

André BUISSON
Adjoint

Anne CONAND
Adjointe

David FAUCONET
Adjoint

Sylvie COMPOIS
Conseillère

Jean-Pierre GUILLAUD
Maire

Giuseppina PATRAS
Conseillère

PLANAISE	PORTE DE SAVOIE	PRESLE
-----------------	------------------------	---------------



Lionel MURAZ
Maire

Jean-Jacques BAZIN
Adjoint

Caroline LEVANNIER
Adjointe

Jacques VELTRI
Adjoint

Martine BANNAY-CODET
Adjointe

Ghislain GARLATTI
Conseiller

Jean-Yves
BERGER - SABATTEL
Maire

ROTHERENS	SAINT JEAN DE LA PORTE	SAINT PIERRE D'ALBIGNY
------------------	-------------------------------	-------------------------------



Michel SYMANZICK
Maire

Alain COMBAZ
Maire

Michel BOUVIER
Maire

Virginie REYNAUD
Adjointe

Laëtitia NOEL
Adjointe

Lionel GOUVERNEUR
Adjoint

Martine POMA
Conseillère

SAINTE HÉLÈNE DU LAC	SAINT PIERRE DE SOUCY	VILLARD LÉGER	VILLARD SALLET	VILLAROUX
-----------------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------	------------------



Sylvie SCHNEIDER
Maire

Isabelle JARRIAND
Maire

Christiane FAVRE
Maire

Jean-Claude
MESTRALLET
Maire

Denise MARTIN
Maire

VALGELON - LA ROCHETTE



David ATEs
Maire

Nathalie REBATEL
Adjointe

Jacky DONJON
Adjoint

Elodie VANACKERE
Adjointe

Jacky GACHET
Conseiller

Jean-Claude BENGRIBA
Conseiller

* membres du Conseil
communautaire et du bureau
au 1er août 2022

1



2



3



4



5

1 : Pose de la première pierre du nouveau casernement de gendarmerie de Montmélian // 2 : Ouverture en avril de trois centres de vaccination sur le territoire // 3 : Fin de saison culturelle pour le collectif Rabbit Research // 4 : Premier défi des écoliers mobilité // 5 : Soirée de mi-parcours du défi réduction des déchets.

RETOURS SUR 2021



7 : Signature des conventions «Petites villes de demain», en présence du Secrétaire d'État à la ruralité, Joël GIRAUD // 8 : Première fête de la biodiversité à Le Bourget-en-Huile // 9 : Pagaille Navale : spectacles sur l'eau au Lac de Carouge // 10 : Apéro'vignes organisés durant l'été par l'Office de Tourisme



MOYENS GÉNÉRAUX

RESSOURCES HUMAINES



EN CHIFFRES

Communauté de communes

197 agents permanents au 31/12/2021
160 équivalents temps plein (ETP)
173 contrats saisonniers
26 jeunes : chantiers été 2020
3 apprentis
6 titularisations
3 naissances
2 départs à la retraite

Centre intercommunal d'action sociale

39 agents permanents au 31/12/2021
34 équivalents temps plein (ETP)
2 titularisations
3 naissances
1 départ à la retraite

LES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

Document de référence pour les ressources humaines, les LDG sont l'une des innovations introduites par la loi de transformation de la fonction publique n°2019-828 du 6 août 2019. Cette transformation consiste en l'obligation pour toutes les collectivités territoriales de définir des lignes directrices de gestion.

Les objectifs de ces LDG permettent de :

- Renouveler l'organisation du dialogue social en passant d'une approche individuelle à une approche collective,
- Développer les leviers managériaux pour une action publique plus réactive et plus efficace,
- Simplifier et garantir la transparence et l'équité du cadre de gestion des agents publics,
- Favoriser la mobilité et accompagner les transitions professionnelles des agents publics dans la fonction publique et le secteur privé,
- Renforcer l'égalité professionnelle dans la Fonction Publique

Un groupe de travail piloté par la direction, la responsable du service RH, deux délégués du personnel et avec la participation de 7 responsables de service de différents pôles s'est mis en place pour définir les LDG de la Communauté de communes et du CIAS Cœur de Savoie en :

- Définissant et actualisant la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, notamment en matière de Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences (GPEEC)
- Fixant des orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels.
- Favorisant, en matière de recrutement, l'adaptation des compétences et l'évolution des missions et des métiers, la diversité des profils et la valorisation des parcours professionnels ainsi que l'égalité professionnelle femmes-hommes.

Les LDG établies pour une durée de six ans ont été arrêtés par l'autorité territoriale début décembre 2021.

Les lignes directrices de gestion s'adressent à l'ensemble des agents et sont consultables sur le site extranet de la Communauté de communes Cœur de Savoie.

REFLEXION TÉLÉTRAVAIL POST COVID

Dans la mesure du possible, le télétravail est toujours de rigueur dans certains services de la Communauté de communes et du CIAS. Actuellement, c'est au chef de service d'effectuer un planning hebdomadaire intégrant 1 à 2 journées de télétravail tout en respectant les bonnes pratiques, la prévention des risques et le contrôle en retour du travail fait.

Trois dimensions sont évoquées :

- Ecologique,
- Qualité de vie,
- Managériale (Travailler sur certains dossiers sans être dérangé).

Ce groupe de travail a permis d'acter officiellement l'ouverture du dialogue et des négociations sur l'organisation du télétravail durant la crise sanitaire mais également hors crise sanitaire au sein de la Communauté de communes et du CIAS Cœur de Savoie.

Le groupe procède à des auditions qui consistent à faire intervenir des agents de divers services pour connaître leur ressenti, qui peut être favorable ou non au télétravail.

Un acte officiel sur le télétravail après COVID sera mis en place dans la collectivité après avis du comité technique et des instances délibérantes.

FINANCES

COMPTES ADMINISTRATIFS

Le vote des comptes administratifs 2021 a eu lieu
le 31 mars 2022



COMPTES ADMINISTRATIFS 2021		Fonctionnement	Investissement	Total
Budget principal	Dépenses	24 028 587,81 €	3 698 561,71 €	27 727 149,52 €
	Recettes	23 265 731,30 €	4 220 030,22 €	27 485 761,52 €
	Résultat exercice	-762 856,51 €	521 468,51 €	-241 388,00 €
	Résultat de clôture	4 314 543,58 €	26 064,70 €	4 340 608,28 €
Budget annexe Locations immobilières	Dépenses	436 060,24 €	2 983 733,09 €	3 419 793,33 €
	Recettes	1 079 714,36 €	2 931 540,93 €	4 011 255,29 €
	Résultat exercice	643 654,12 €	-52 192,16 €	591 461,96 €
	Résultat de clôture	643 654,12 €	-599 315,71 €	44 338,41 €
Budget annexe Zones d'activité économique	Dépenses	6 762 533,67 €	6 177 081,53 €	12 939 615,20 €
	Recettes	5 839 940,32 €	6 212 918,90 €	12 052 859,22 €
	Résultat exercice	-922 593,35 €	35 837,37 €	-886 755,98 €
	Résultat de clôture	531 931,59 €	-82 132,08 €	449 799,51 €
Budget annexe Assainissement autonome	Dépenses	2 673 646,64 €	985 709,64 €	3 659 356,28 €
	Recettes	3 991 018,12 €	1 407 600,21 €	5 398 618,33 €
	Résultat exercice	1 317 371,48 €	421 890,57 €	1 739 262,05 €
	Résultat de clôture	2 611 255,60 €	923 665,55 €	3 534 921,15 €
Budget annexe Déchets ménagers et assimilés	Dépenses	3 814 753,37 €	184 427,46 €	3 999 180,83 €
	Recettes	3 871 717,91 €	278 433,12 €	4 150 151,03 €
	Résultat exercice	56 964,54 €	94 005,66 €	150 970,20 €
	Résultat de clôture	365 481,62 €	119 717,78 €	485 199,40 €
Budget annexe Eau potable	Dépenses	635 326,62 €	372 335,20 €	1 007 661,82 €
	Recettes	517 377,25 €	277 193,89 €	794 571,14 €
	Résultat exercice	-117 949,37 €	-95 141,31 €	-213 090,68 €
	Résultat de clôture	118 584,59 €	-14 394,64 €	104 189,95 €
Budget annexe Transport public local de personnes	Dépenses	2 496 719,29 €	2 016,00 €	2 498 735,29 €
	Recettes	2 425 955,57 €	1 090,81 €	2 427 046,38 €
	Résultat exercice	-70 763,72 €	-925,19 €	-71 688,91 €
	Résultat de clôture	-7 734,95 €	22 923,13 €	15 188,18 €
Budget annexe Photovoltaïque	Dépenses	10 120,25 €	55 369,23 €	65 489,48 €
	Recettes	20 229,01 €	-	20 229,01 €
	Résultat exercice	10 108,76 €	-55 369,23 €	-45 260,47 €
	Résultat de clôture	48 039,47 €	-55 369,23 €	-7 329,76 €

FINANCES

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR THÉMATIQUE

TOUS BUDGETS CONFONDUS

SERVICES À LA PERSONNE

Gestion des services petite enfance, enfance et jeunesse, directe ou déléguée à des associations - Subventions au CIAS - Gestion Maison de Services au public

7 100 000 €

10 290 000 €

REVERSEMENTS
AUX COMMUNES ET
MUTUALISATIONS

EAU - ASSAINISSEMENT

Assainissement non collectif - Assainissement collectif - Gestion du service eau potable à St-Pierre d'Albigny et St Jean de la Porte

4 710 000 €

6 200 000 €

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Gestion des parcs et des zones d'activités - Animation économique - Viabilisation et aménagement de l'extension d'Alpespace

MOYENS GÉNÉRAUX

Frais de fonctionnement de la structure (personnel administratif, élus, locations et fonctionnement des locaux, véhicules, assurances, impôts fonciers...)

3 500 000 €

4 100 000 €

DÉCHETS

Collecte et traitement des ordures ménagères - Gestion des déchèteries - Plan local de prévention - Installation de conteneurs semi-enterrés

SPORT, CULTURE, PATRIMOINE

Mise en œuvre du projet culturel - Gestion de 4 équipements sportifs - Soutien aux écoles de musique - Subventions aux 3 collèges - Fonds de concours de fonctionnement aux 3 centres nautiques et à 2 gymnases communaux utilisés par les collégiens.

1 500 000 €

2 500 000 €

TRANSPORT SCOLAIRE

Transport quotidien de 2 700 élèves - 63 lignes dont 17 primaires et maternelles avec accompagnement - 37 établissements desservis - Aide financière aux communes pour la création d'abribus

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Mise en accessibilité des bâtiments intercommunaux - Élaboration des Plans paysages - Étude construction gendarmerie Montmélian et gestion de 2 gendarmeries - Aménagement et gestion aire d'accueil des gens du voyage

630 000 €

740 000 €

MILIEUX NATURELS

Gestion des cours d'eau - Lutte contre les espèces invasives - Mise en œuvre du Contrat Vert et Bleu

ALCOTRA

Programmes de coopération transfrontalière : Générations rurales innovantes et Vin'Alpes

600 000 €

TOURISME

Subvention Office de tourisme - Balisage et signalétique des sentiers - Développement de l'œnotourisme et des activités de pleine nature

600 000 €

500 000 €

MOBILITÉ - DÉPLACEMENTS

Développement des mobilités douces : covoiturage dynamique, autopartage, VAE, structuration du réseau cyclable, animations, services solidaires

AGRICULTURE - FORÊT

Animation agricole et forestière - Création d'une plateforme de tri et de stockage de bois - Réduction des produits phytosanitaires - Soutien aux associations foncières pastorales et aux actions de reconquêtes agricoles et forestières

330 000 €

260 000 €

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Élaboration du plan climat - Aides incitatives aux équipements à énergie renouvelable

HABITAT

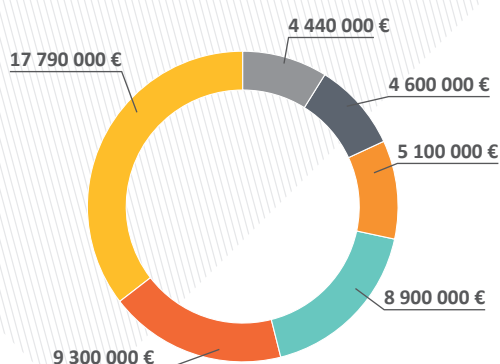
Animation de la plateforme de rénovation énergétique - Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie - Soutien à la rénovation du patrimoine public (TEPCV)

200 000 €

FINANCES FISCALITÉ

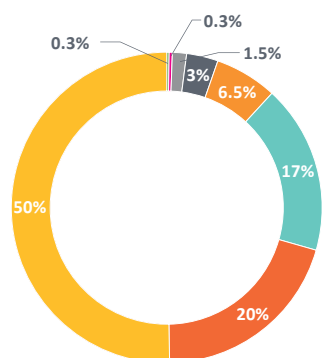
Le vote des taux de fiscalité 2021 a eu lieu
le 31 mars 2021

PRINCIPALES RESSOURCES



- Recettes fiscales
- Produits des services
- Épargne
- Subventions
- Dotations de l'État
- Recours à l'emprunt

RECETTES FISCALES



- Impôts économiques
- TEOM
- Compensation suppression de la taxe d'habitation
- Foncier bâti et non-bâti
- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)
- Taxe d'habitation résidences secondaires
- Autres impôts locaux ou assimilés
- Taxe de séjour



TAUX DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES (CFE)

Taux moyen de 26,21 %

TAUX DES TAXES MÉNAGE - Taux identiques depuis 2014

- Taxe sur le foncier bâti : 2,51 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 11,85 %

TAUX DE TEOM (TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES)

Depuis 2014, année de la fusion, plusieurs taux sont applicables selon les différents modes de gestion du service de collecte des Ordures Ménagères en vigueur sur le territoire :

- **Pour les 27 communes des secteurs de l'ex-Communauté de communes du Pays de Montmélian et de l'ex-Communauté de communes La Rochette Val Gelon**, ces taux sont définis par les services de la Direction Générale des Finances Publiques de l'Isère, département du siège du SIBRECSA. Ces taux sont déterminés selon les bases de la TEOM 2020 et en fonction du besoin de financement du syndicat :
 - Une collecte : 8,36 %
 - Deux collectes : 8,79 %
- **Pour les 10 communes du secteur de Chamoux-sur-Gelon**, ces taux sont définis par le conseil communautaire :
 - Zone 1 : 11 %
 - Zone 2 : 6,50 %

TAXE GEMAPI (PRODUIT)

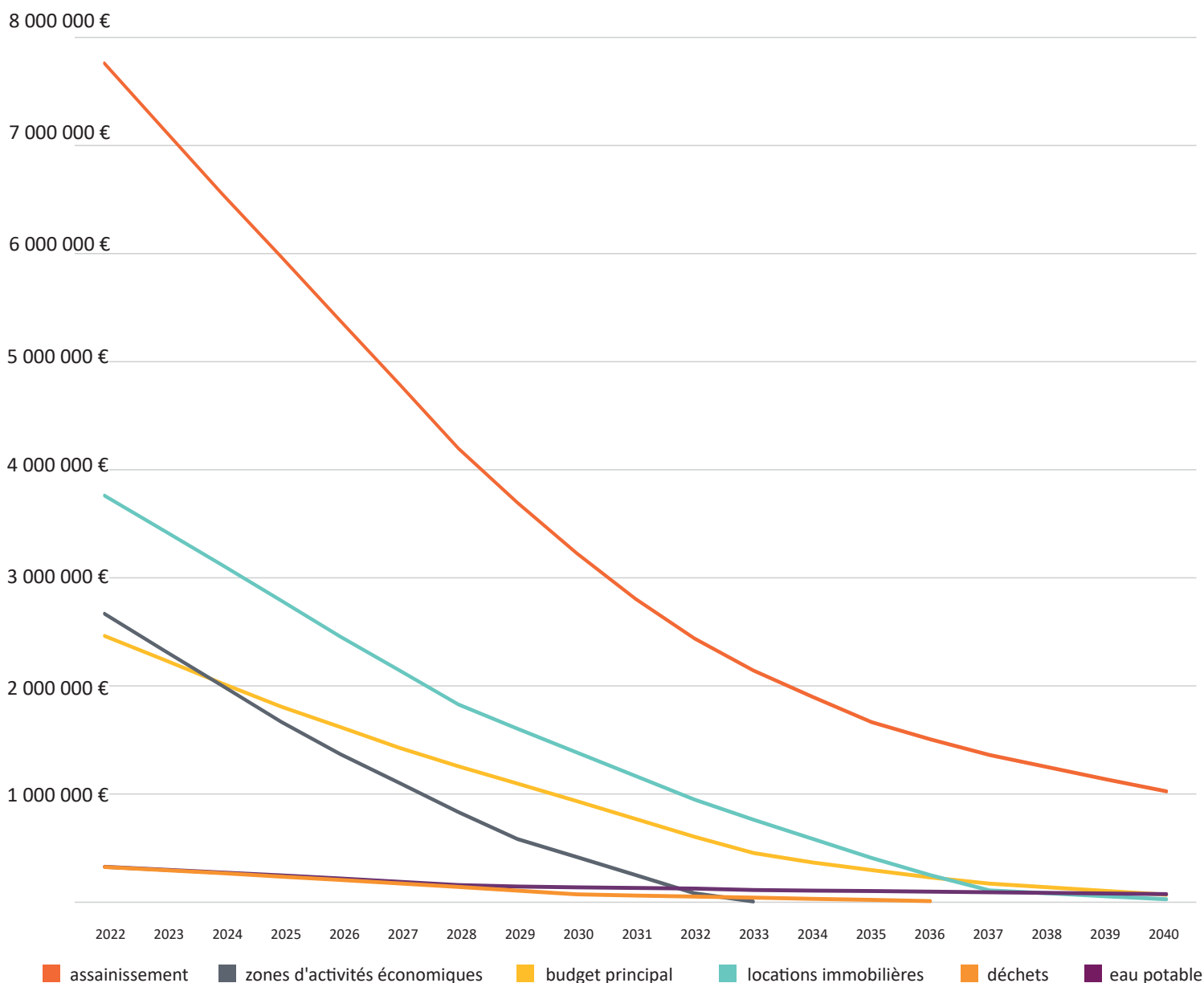
580 000 €

FINANCES

ÉTAT DE LA DETTE

	Budget principal	Budgets annexes
Stock de dettes (Capital restant dû au 31 décembre 2021)	2 463 491 €	14 845 856 €
Dette en capital par habitant	64,85 €	390,81 €
Capacité de désendettement de la Communauté de communes (en années)	3,8	6,4

CAPITAL RESTANT DÛ AU 31 DÉCEMBRE 2021 : 17 309 347 € (tous budgets confondus)



EN CHIFFRES

38 marchés publiés par la Commande publique au cours de l'année 2021 :

- **13** marchés de travaux
- **6** marchés de fournitures
- **7** marchés subséquents à l'accord-cadre de travaux de VRD passé en 2020
- **12** marchés de services dont :
 - > **6** marchés de prestations intellectuelles
 - > **4** marchés de maîtrise d'œuvre
 - > **1** marché technique de l'information et de la communication
 - > **1** marché d'assurance

Le service de la Commande publique a pour mission d'assurer la passation des marchés de Cœur de Savoie dans le respect des règles régissant les achats publics. Il en assure la préparation et le suivi administratif, veille à la qualité des pratiques d'achats, à la bonne utilisation des deniers publics et au respect des grands principes de la commande publique : liberté d'accès à la commande publique, égalité de traitement des candidats, transparence des procédures.

La Communauté de communes utilise le profil acheteur www.marches-securises.fr pour publier l'ensemble de ses consultations, communiquer avec les candidats pendant la procédure de passation des marchés, publier les données essentielles des marchés qu'elle conclut. Cette dématérialisation est obligatoire depuis le 1er octobre 2018.

À compter du 1er avril 2021, de nouveaux CCAG sont entrés en vigueur, suite aux décrets du 31 mars 2021, afin de mettre à jour les CCAG de 2009. À cette occasion, un CCAG spécifique aux marchés de maîtrise d'œuvre a été créé.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2021

Malgré la crise sanitaire et deux confinements au cours de l'année, la Communauté de communes Cœur de Savoie n'a cessé de passer des procédures de marché et les travaux en cours n'ont subi que peu de retard. Aucun projet n'a été abandonné. Cependant, certains projets d'importance ont dû être décalés dans le temps :

- Passation d'un marché dit « innovant », au sens de l'article R. 2122-9 du code de la commande publique pour la mise en place d'un dispositif expérimental de covoiturage dynamique sur l'axe Valgelon-La Rochette – Pontcharra.
- Lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un « Technicentre », un bâtiment pour le Pôle Environnement et Ingénierie technique de la Communauté de Communes Cœur de Savoie. Procédure toujours en cours.
- Malgré l'augmentation des prix et la pénurie des matières premières liés à la crise sanitaire, les travaux en cours n'ont pas subi de retard important. Toutefois, la Communauté de communes a accordé (dans quelques situations dûment justifiées) des indemnités sur le fondement de la théorie de l'imprévision afin de permettre à ses partenaires de poursuivre leurs prestations dans les meilleures conditions.

MARCHÉS DE TRAVAUX

- Rénovation de la salle polyvalente intercommunale à Bourgneuf (travaux en cours)
- Travaux de rénovation extérieure du gymnase intercommunal à Montmélian
- Création d'une aire de covoiturage sur la commune de La Chavanne
- Rénovation et création de l'éclairage public des zones d'activités économiques de la Communauté de Communes Cœur de Savoie.



GÉNÉRAUX PUBLIQUE

procédures d'achat »

MARCHÉS DE SERVICES

- Mission de création de la boîte à outils du Living Lab du PITER GRAIES Lab et accompagnement dans la réalisation des Living Lab pour les projets InnovLab, ExplorLab et MobiLab
- Diagnostic organisationnel des services
- Réalisation d'un Schéma Directeur des Energies Renouvelables sur le territoire de la Communauté de communes Cœur de Savoie
- Mission d'études et de maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique et la réalisation d'une extension du bâtiment de la recyclerie sur la commune de Saint-Pierre d'Albigny

5 GROUPEMENTS DE COMMANDES CONSTITUÉS DONT 2 COORDONNÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE SAVOIE

- Arvillard / SIAE La Rochette / SDES (Travaux de mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, renouvellement de la conduite d'adduction d'eau potable et enfouissement des réseaux secs au Chef-Lieu d'Arvillard)
- CIAS Cœur de Savoie (Fourniture de titres restaurant pour les agents de la Communauté de Communes et du CIAS Cœur de Savoie)

MARCHÉS DE FOURNITURES

- Prestations d'impression avec façonnage, conditionnement et livraison des supports de communication et documents de la Communauté de communes Cœur de Savoie (sans conception)
- Fourniture de repas en liaison froide à destination des personnes âgées et/ou handicapées bénéficiaires du service des secteurs de La Rochette et Chamoux-Sur-Gelon (CIAS Cœur de Savoie)

COMMUNICATION

FORMATION À L'ÉCRITURE JOURNALISTIQUE

Les 11 et 12 octobre 2021, 27 agents de Cœur de Savoie ont été formés à l'écriture journalistique.

Cette formation a abouti à la création d'une charte éditoriale. Cette dernière permet à la fois aux agents d'avoir un «guide» dans la rédaction de leurs articles, mais aussi de proposer des gabarits de mises en pages.

La trame du magazine a également été ré-étudiée.

CHARTES GRAPHIQUES

- Création d'une charte graphique pour les différents services de mobilité du territoire : active, partagée, solidaire, et les transports en commun. Cette dernière a par la suite été déclinée par le biais de différents supports
- Poursuite de la déclinaison de la charte graphique du territoire à travers la signalétique (...)

FAITS MARQUANTS EN 2021

- Du fait de la crise sanitaire, certaines réunions du Conseil communautaire et du Comité des maires ont été organisées en présentiel et à distance. Le service communication s'occupe de la coordination et de l'animation technique de ces réunions.

Le service communication a aussi participé à l'organisation de différentes manifestations :

- Pose de la première pierre du nouveau casernement de gendarmerie de Montmélian
- Signature de la convention «Petites Villes de Demain»
- Signature du Contrat de Ruralité, de relance et de Transition Écologique
- Première journée annuelle de la biodiversité au Bourget-en-Huile.

SERVICES À LA PERSONNE

PETITE ENFANCE

« Organiser l'accueil collectif sur le territoire »

EN CHIFFRES

STRUCTURES EN GESTION DIRECTE :

Rentrée de septembre 2020 : 52 nouvelles familles accueillies

192 enfants accueillis au sein des multi-accueils

57 enfants accueillis à la halte-garderie

260 assistantes maternelles agréées par la PMI

STRUCTURES EN GESTION ASSOCIATIVE avec le soutien financier de Cœur de Savoie :

118 enfants accueillis par le Petit Poucet

2 Lieux d'Accueils Enfants Parents (LAEP) : 1 géré par la Partageraie et 1 géré par La Petite Maison

1 relais assistantes maternelles géré par la Partageraie



CRISE SANITAIRE – COVID 19

Accueil des enfants de professions prioritaires durant le confinement

Durant le confinement du printemps 2021, les accueils des enfants de professions prioritaires ont été maintenus dans 4 structures Cœur de Savoie. Une continuité d'accueil a immédiatement été mise en place pour les familles de professions essentielles à la gestion de la crise sanitaire.

MULTI-ACCUEIL DE L'ASSOCIATION « LE PETIT POUCKET »: DÉMÉNAGEMENT DE LA PETITE ÉTOILE

L'association Le Petit Poucet a intégré des nouveaux locaux à Alpespace, au printemps 2021. Le multi-accueil « La Petite Etoile » a déménagé au sein du bâtiment Eris, situé dans la zone d'activités. Les nouveaux locaux, plus spacieux, permettent d'accueillir 20 enfants par jour. Ces locaux ont été conçus pour permettre la fourniture des repas et des couches aux familles. Ainsi, toutes les familles fréquentant les multi-accueils de Cœur de Savoie et du Petit Poucet bénéficient du même niveau de service.

GESTION DE LA COMPÉTENCE

La Communauté de communes gère en direct :

- 5 structures multi-accueils dont 1 halte-garderie
- 4 relais assistantes maternelles
- 2 lieux d'accueil enfants parents

Et aide financièrement à la gestion associative :

- Le Petit poucet : 1 structure multi-accueil (3 établissements)
- La Partageraie : 1 relais assistantes maternelles et 1 lieu d'accueil enfants parents
- La Petite Maison : 1 lieu d'accueil enfants parents

« Favoriser l'accès à tous »



UN FONCTIONNEMENT TOUJOURS ADAPTÉ À LA SITUATION SANITAIRE

Tout au long de l'année 2021, les ALSH ont dû adapter leur fonctionnement aux contraintes des protocoles sanitaires successifs transmis par notre ministère de tutelle.

Le personnel s'est mobilisé et investi pour garantir l'accueil des enfants dans de bonnes conditions.

Une période de fermeture des ALSH a eu lieu durant le mois d'avril cependant, l'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise a été maintenu.

Malgré cette fermeture, sur l'année, ce sont :

- **559 enfants** différents qui ont été accueillis dans les accueils de loisirs sans hébergement les mercredis.
- **860 enfants** différents qui ont été accueillis dans les accueils de loisirs sans hébergement durant les vacances scolaires.
- **44 agents permanents complétés par des animateurs occasionnels** qui ont contribué à l'accueil des enfants tout au long de l'année.

LES ACTIVITÉS ET PROJETS ENFANCE

Durant les mercredis et vacances scolaires, les différents accueils de loisirs se sont adaptés aux contraintes sanitaires pour pouvoir continuer à proposer aux enfants de 3 à 11 ans des activités variées (activités manuelles, sportives, culturelles, sorties...).

Tous les projets envisagés n'ont pas pu se dérouler, comme les stages à thème ainsi que les séjours du fait de la crise sanitaire.

EN CHIFFRES

Capacités d'accueil ALSH* enfance :

346 places les mercredis

428 places durant les vacances scolaires

4 ALSH enfance en gestion directe

1 ALSH enfance en gestion associative

*ALSH : accueil de loisirs sans hébergement

GESTION DE LA COMPÉTENCE

La Communauté de communes gère en direct :

- Le service Enfance sur les secteurs de Chamoux-sur-Gelon, La Rochette, Les Marches et Montmélian (accueils de loisirs extrascolaires et accueil du mercredi)
- Le service Jeunesse (12-17 ans) sur les secteurs de Chamoux-sur-Gelon, de La Rochette et de Montmélian (espaces Jeunes)
- Le service Information Jeunesse
- La ludothèque à La Rochette

et aide financièrement à la gestion associative du service Enfance-Jeunesse sur le secteur de Saint-Pierre-d'Albigny à travers la Partageraie

JEUNESSE

aux loisirs collectifs »



UN FONCTIONNEMENT ADAPTÉ À LA SITUATION SANITAIRE SUR LE 1^{ER} SEMESTRE

Pour la 2^{ème} année consécutive, et malgré les contraintes sanitaires, les Espaces Jeunes ont dû s'adapter aux différents protocoles sanitaires établis par le ministère de tutelle et ont su s'adapter pour proposer aux jeunes du territoire des activités variées.

Durant les vacances de printemps 2021, les Espaces Jeunes ont été contraints à fermer leurs portes. Les animateurs jeunesse ont toutefois été mobilisés sur les différents centres ouverts pour garantir l'accueil des enfants des personnels indispensables. Ils ont également proposé des E-programmes afin de maintenir le lien avec les jeunes du territoire et leur permettre de s'occuper pendant ces vacances.

Cependant, L'atelier théâtre ainsi que les ateliers dans les collèges ont été impactés par de longues semaines d'interruption.

UN SECOND SEMESTRE SUR LA RELANCE

L'été 2021 a été plus clément, sur le plan sanitaire, permettant ainsi aux Espaces Jeunes de relancer les séjours et les projets jeunes.

C'est ainsi qu'un groupe de 7 jeunes fréquentant l'Espace jeunes à La Rochette a pu concrétiser son projet et partir en Corse. Après 2 années d'investissement, d'échanges, d'actions d'autofinancement, ce groupe de jeunes a pu se rendre sur l'île de beauté du 04 au 09 juillet 2021. A défaut d'avoir pu rencontrer le conseil municipal jeunes de Bonifacio, les jeunes ont pu échanger avec les gérants du camping, les employés de super marché, les producteurs locaux, les prestataires, les corses qu'ils rencontraient en ville, et les commerçants afin de partager et d'échanger sur les similitudes de la saisonnalité en Corse et en Savoie.

A la rentrée scolaire de septembre 2021, les Espace jeunes ont pu retourner dans les collèges et reprendre leurs activités : temps d'échanges avec les jeunes, reprise des ateliers, présentation et élection des Conseillers Départementaux Jeunes.

Au collège de Saint-Pierre d'Albigny un projet mené par les CDJ (Conseillers Départementaux Jeunes) a été lancé. L'objectif de ce projet était notamment, la construction d'hôtels à insectes animé par Marion, animatrice du Contrat Vert et Bleu à la Communauté de communes.

LANCEMENT D'UN BUDGET PARTICIPATIF POUR LES JEUNES

Les jeunes, leur territoire et le plan climat : être acteur en Cœur de Savoie pour le climat

Donner la parole à ceux qui construisent le territoire de demain, telle est la volonté du budget participatif. En lançant ce budget participatif, la collectivité propose aux 11/25 ans habitant Cœur de Savoie, de s'investir pour le climat en proposant de projets en matière de transition énergétique.

EN CHIFFRES

- 3 espaces jeunes en gestion directe
- 1 espace jeune en gestion associative
- 533 jeunes accueillis dans les Espaces jeunes
- 7 directeurs et animateurs permanents

INFORMATION

« Accompagner et sensibiliser



PRÉVENTION DES ÉCRANS : ESCAPE GAME SCREENS

Un escape game à destination des élèves de 5^{ème} des 3 collèges du territoire. 465 jeunes de 5^{ème} ont été sensibilisés sur leur usage des écrans : jeux vidéos, fakes news, algorithmes et réseaux sociaux. L'objectif est d'aiguiser leur sens critique, de les faire réfléchir avant de publier ou liker des photos ou des publications et d'être conscients que ses données peuvent servir à des fins commerciales notamment.

PASSEPORT BABY-SITTING

Le Point information jeunesse (PIJ) Cœur de Savoie a organisé en lien avec le service Petite enfance, la troisième édition du «Passport baby-sitter», afin de préparer les jeunes à la garde d'enfants et à la vie professionnelle sur une période de 2 jours.

2 professionnels étaient présents pour échanger et accompagner les participants sur : le développement et les besoins des enfants, des idées d'activités ou jeux, comment gérer des fratries, des colères, la posture avec les parents... Autant de questions abordées pour se rassurer et avoir l'attitude professionnelle la mieux adaptée.

9 jeunes âgés de 15 à 18 ans ont participé à cette édition 2021.

CHANTIERS JEUNES

32 jeunes de 16/17 ans ont pu réaliser leur première expérience professionnelle dans le cadre du dispositif «Chantiers jeunes». Les jeunes ont été accueillis par 5 communes de Cœur de Savoie : Montmélian, Sainte-Hélène du Lac, Valgelon-La Rochette, La Table et La Croix de La Rochette et par l'Opac de la Savoie pour effectuer différentes tâches : désherbage, taille de haies, peinture, nettoyage...

Ce travail rémunéré a pu les stimuler pour financer des projets personnels, et surtout expérimenter le monde professionnel. Le partenariat local permet aux jeunes de travailler à proximité de leur domicile.

11 jeunes ont ensuite été accompagnés pour rédiger leur CV et se préparer pour un futur entretien de job d'été.

FORUM EMPLOI DES JEUNES ET JOBS D'ÉTÉ

L'édition 2021 a dû être adaptée compte-tenu de la crise sanitaire. 91 jeunes ont été accueillis à Montmélian à cette occasion. Un projet mené en partenariat avec Pôle emploi, la Mission locale, la France services Cœur de Savoie et le service éducatif de la ville de Montmélian. 13 employeurs du territoire étaient présents ainsi qu'Unis cités qui présentait un stand d'information sur le service civique.

JEUNESSE

les jeunes de Cœur de Savoie »



INNOVLAB : COMMENT UN PROJET EUROPÉEN IMPACTE DIRECTEMENT DES JEUNES DU TERRITOIRE ?

2 classes du collège de Montmélian (1 classe de 3^{ème} générale et 1 classe de 4^{ème}) ont bénéficié du dispositif Mini M, en partenariat avec « Entreprendre pour Apprendre : Créateur de nouvelles perspectives », avec pour objectif d'interconnecter l'école et le monde de l'entreprise pour s'enrichir mutuellement de toutes les énergies et faire grandir ensemble tous les potentiels.

Les jeunes ont répondu à 2 défis, l'un sur le thème de l'alimentation et l'autre sur le développement durable. Ils ont bénéficié pendant 6 mois d'un accompagnement pour réaliser leur idée : Les petits mondes à Potager et Racoon (le porte dentifrice qui évite le gaspillage). Ils ont rencontré divers professionnels du territoire pour partager leurs approches, expériences, parcours... ce qui a permis de tisser des liens, créer du réseau entre le monde de l'entreprise et celui de l'école.

Pour ce projet, les jeunes ont développé des savoirs faire, mais surtout des savoir être, compétences transversales, utiles dans le monde du travail actuel.

BUDGET PARTICIPATIF JEUNES

Lancement du dispositif « Budget participatif Jeunes », afin de favoriser l'engagement des jeunes sur leur territoire entre juin et novembre 2021. Les 11/25 ans ont pu déposer leurs idées d'intérêt général en lien avec le territoire et qui s'inscrivent dans un objectif de lutte contre le réchauffement climatique.

BAFA

Deux sessions organisées en partenariat avec la FOL 73 et la mairie de Montmélian dans les locaux de l'école primaire Jean Moulin :

- Bafa Base : 16 inscrits. La session d'avril a été reportée en juillet pour cause de crise sanitaire
- Approfondissement Bafa sur le thème « jeux coopératifs et gestion de conflits » : 11 inscrits

LUDOTHÈQUE

ÉLÉMENTS MARQUANTS 2021

- Mise en place de l'itinérance de la ludothèque pour du prêt de jeux et du jeu sur place à partir d'avril 2021. La ludothèque est accueillie dans 3 communes Montmélian, Porte-de-Savoie et Saint-Pierre d'Albigny
- Travail sur le projet du futur Ludobus
- Création d'un nouveau logo et d'une nouvelle charte graphique
- Reprise du jeu sur place dans les locaux à Valgelon-La Rochette en février puis arrêté en avril, puis à nouveau jeu sur place à partir d'octobre 2021.

ANIMATIONS

- Animations d'été sous les arbres devant la ludothèque
- Création d'une malle « Premières pages » constituée d'une sélection de jeux en rapport avec l'album « Premières pages » offert à tous les enfants nés en Savoie. 8 structures du territoire ont emprunté la malle.
- Animation médiathèque le 03/12 : un album, un jeu. Zoom sur l'école des Loisirs
- Partenariat avec le service déchets de Cœur de Savoie pour le défi « Réduisons nos déchets » le 03 décembre : ludothèque pour emprunter et moins consommer, des jeux sur l'écologie, l'environnement.
- Fête du jeu 2021: fréquentation 529 personnes

EN CHIFFRES

1 263 **adhérents** actifs

3 801 **jeux** empruntés sur l'année

2 421 **passages** sur l'année à la ludothèque

SERVICES À LA PERSONNE

CIAS

« Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées »

EN CHIFFRES

55 aides à domiciles

298 personnes ont bénéficié du service d'aide à domicile

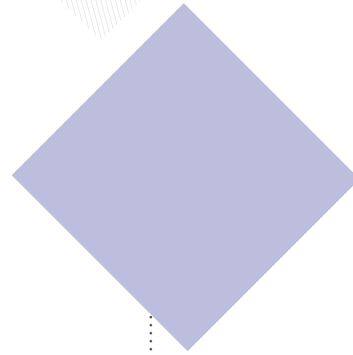
14 900 repas livrés sur le secteur de Chamoux et de La Rochette bénéficiant à **72** personnes

335 colis de Noël distribués sur le secteur de Chamoux

GESTION DE LA COMPÉTENCE

La Communauté de communes gère les services d'intérêt communautaire de portage de repas et de maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées à travers le CIAS Cœur de Savoie, établissement public de la Communauté de communes à qui elle verse une subvention.

- Le CIAS gère en direct l'aide à domicile et le portage des repas sur les secteurs de Chamoux-sur-Gelon et de Valgelon-La Rochette.
- Le CIAS subventionne les ADMR exerçant la mission d'aide à domicile et de portage de repas sur les secteurs de Montmélian, Saint-Pierre-d'Albigny et Challes-les-Eaux (qui assure le portage des repas sur 4 communes du canton de Montmélian).
- Par ailleurs, le CIAS apporte une aide financière à des associations qui œuvrent auprès des personnes âgées.



NOUVELLES MESURES POUR AMÉLIORER LE STATUT DES AIDES À DOMICILE DU CIAS

Du fait d'une année particulièrement difficile pour le service qui a fait face à une pénurie de personnel et qui a malgré tout maintenu son service auprès des personnes âgées, une prime exceptionnelle a été versée aux agents du CIAS sur la base de critères objectivement quantifiables. Cette prime a été appréciée par l'ensemble du personnel et a permis une valorisation et une reconnaissance de l'engagement des agents.

De nouvelles mesures pour améliorer le statut des aides à domicile du CIAS ont été engagées :

- Une aide financière de 400 € maximum accordée tous les deux ans aux aides à domicile titulaires et contractuels du CIAS pour l'achat de pneus hiver, 4 saisons ou d'équipements spéciaux.
- Une augmentation du régime indemnitaire pour faire face aux difficultés de recrutement et afin de mieux valoriser les agents du CIAS.

PORTAGE DE REPAS

Le service de portage de repas à domicile vise à faciliter le maintien à domicile des personnes âgées de plus de 65 ans et/ou personnes présentant une situation de handicap permanente ou temporaire.

Il intervient sur les communes suivantes : Arvillard, Détrier, La Chapelle Blanche, Villaroux, Etable, La Croix de la Rochette, Rotherens, La Trinité, Villard Sallet, La Table, Le Bourget en Huile, Le Pontet, Le Verneil, Presle, Valgelon-La Rochette, Betton-Bettonnet, Bourgneuf, Chamoux-sur-Gelon, Champlarent, Montendry, Villard Léger.

Les repas sont cuisinés par la Résidence Albert Camus à Montmélian. Ils sont livrés par nos livreurs comme suit :

- Lundi matin : repas du lundi
- Lundi après-midi : repas du mardi et du mercredi
- Mercredi matin : repas du jeudi
- Jeudi matin : repas du vendredi
- Vendredi matin : repas du samedi et du dimanche

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS

Le CIAS attribue chaque année des subventions aux associations assurant des missions d'aide et d'accompagnement à domicile des personnes âgées et handicapées sur le territoire de Cœur de Savoie. C'est ainsi que le CIAS aide les ADMR de Montmélian, Saint-Pierre d'Albigny et Challes-les-Eaux, la banque alimentaire de Savoie, les restaurants du cœur et la croix rouge Française.



ANIMATION

L'animatrice du service propose des animations simples et ludiques aux personnes âgées soit à leur domicile, soit en atelier. Ces animations sont essentielles et permettent de maintenir un lien social, de rompre l'isolement.

Cette année 2021, elle a visité 28 personnes et réalisé 122 visites. Lors des visites, elle propose différentes activités : lecture du journal, jeux de société, coloriage zen. Certaines personnes ont besoin de parler, de se confier. Cette période de crise sanitaire a provoqué une baisse de moral et accentué l'isolement.

Des animations sont organisées le lundi après-midi à Valgelon-La Rochette et le jeudi après-midi à Chamoux-sur-Gelon. 6 personnes viennent régulièrement à Chamoux-sur-Gelon et 8 personnes régulières à Valgelon-La Rochette. L'animatrice a proposé des ateliers mémoire, loisirs créatifs, loto, jeux de société, chants...

Afin de réunir les deux groupes, des sorties au restaurant ont eu lieu dans l'année.

SERVICES À LA PERSONNE CULTURE - PATRIMOINE - SPORT

« Favoriser l'accès au sport et à la culture pour tous »



EN CHIFFRES

1 spectacle Malraux Nomade à Chamousset. Concert de musique du monde, environ 40 personnes ont assisté à cette soirée.

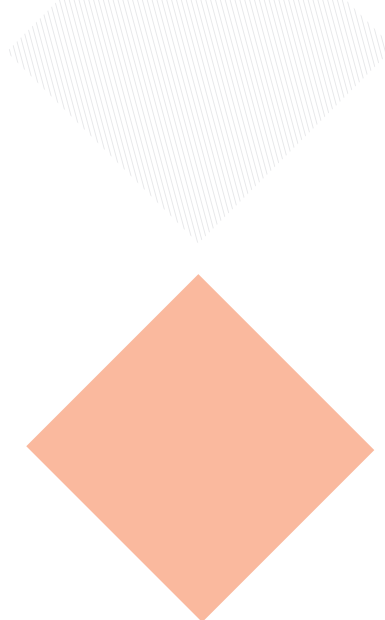
8 séances de cinéma en plein air cofinancées à Coise, Montmélian, La Croix-de-la-Rochette, La Trinité et Villard-Léger, La Chavanne et Planaise, Laissaud, Apremont, et Sainte-Hélène-du-Lac

1809 élèves ont bénéficié de la subvention attribuée aux collèges (sport / culture).

GESTION DE LA COMPÉTENCE

Il s'agit d'une compétence partagée entre la Communauté de communes et les communes. La Communauté de communes est compétente pour :

- Le développement de l'accès à la culture et au sport
- La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire (gymnase intercommunal et halle de gymnastique à Montmélian, salle polyvalente à Bourgneuf, plateau sportif les Frontailles à Saint-Pierre-d'Albigny)
- Favoriser l'information et la sensibilisation au patrimoine sur le territoire de Cœur de Savoie.



LA CULTURE ET LES ARTISTES S'ADAPTENT ENCORE ... DU FAIT DU CONTEXTE SANITAIRE

Le spectacle vélo-scène le 15 juin 2021 à Montmélian à 18h30

Ce spectacle proposé à la sortie d'une période complexe sur le plan sanitaire, était gratuit et a réuni plus de 40 spectateurs. Proposé en plein air, le spectacle a mis en scène 2 artistes : Gustus et Mélo ainsi que Benjamin Hadieh.

Ce spectacle a permis de lier la culture à la thématique de la mobilité puisque la Compagnie se déplace en vélo avec ses instruments, la scène et tout le reste de son matériel.

Concerts sur l'eau « Pagaille Navale » au lac de Carouge du 27 au 29 juillet 2021

Une première expérimentation réussie, où la qualité, l'originalité, la poésie et la bonne humeur étaient au rendez-vous. Le partenariat avec la commune de Saint-Pierre d'Albigny, les acteurs locaux et l'office de tourisme - qui sur l'une des soirées a proposé un panier pique nique - s'est révélé être concluant et a permis de réunir environ 300 personnes par soir.

La Compagnie Autochtone et l'écriture de la «Légende de Cœur de Savoie»... un projet revisité

30 classes de primaire et 5 classes de 6^{ème} du collège de Valgelon-La Rochette ont participé à l'atelier du conte.

Dans les écoles, les interventions autour du conte initialement prévues pour 2021 ont également été repensées en vidéos. Les artistes ont ainsi enregistré 13 vidéos à destination de l'ensemble des écoles primaires de Cœur de Savoie permettant une continuité dans les propositions faites aux écoles depuis 2010.

Durant l'année 2021, la Compagnie a été présente sur 20 communes du territoire.

Si les comédiens ont pu emmener le public en octobre en «2 Balades contées» autour de la «Légende de Cœur de Savoie» à Arvillard et Saint-Pierre-d'Albigny, ils ont aussi proposé :

- 1 stage de conte qui a bénéficié à 10 habitants du territoire.
- Une légende de Cœur de Savoie imprimée et diffusée à 15 000 exemplaires
- 8 représentations de la Légende de Cœur de Savoie

Le printemps des poètes avec la Cie Deblok Manivelle

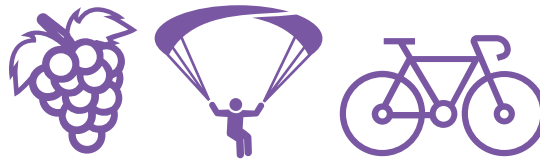
5 rendez-vous spectacles poétiques qui ont rassemblé près de 200 spectateurs au total.

La résidence artistique du collectif Rabbit Research, dans le cadre du conventionnement territorial d'éducation artistique et culturelle.

Après deux années de résidence, cette dernière a pris fin en mai 2021.

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

« Poursuivre l'animation et les aménagements pour renforcer l'économie touristique »



EN CHIFFRES

4 thématiques : randonnée, vélo, oenotourisme et vol libre

1 office de tourisme, **3** lieux d'accueil

400 km de sentiers pédestres

2 parcs naturels régionaux, **7** lacs

1 500 hectares de vignobles

2 650 lits touristiques

GESTION DE LA COMPÉTENCE

La Communauté de communes définit et anime la politique de développement touristique et délègue la promotion touristique à l'Office du Tourisme et des loisirs Cœur de Savoie, établissement public de la Communauté de communes mis en place début janvier 2021.

L'accueil du public s'est fait encore en 2021 sur trois sites : Valgelon-La Rochette, Montmélian et Saint-Pierre d'Albigny (uniquement l'été).



UNE NOUVELLE GOUVERNANCE POUR L'OFFICE DE TOURISME

Suite à l'étude de stratégie touristique menée en 2019/ 2020, l'Office de Tourisme a changé de statut, au 1er janvier 2021, en passant d'un statut associatif à un statut d'Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC). Le principal impact de ce changement de statut a été la mise en place d'une nouvelle gouvernance, au travers d'un Comité de Direction (CODIR).

L'année 2021 a été l'année de mise en place de cette nouvelle gouvernance. Présidée par Jean-François DUC, 6 Comités de Direction ont eu lieu tout au long de l'année.

Les 11 élus et les 10 socio-professionnels qui le compose ont pu accompagner pas à pas la mise en place de la nouvelle structure : de la mise en place administrative de l'EPIC et notamment le vote du budget, en passant par le programme d'animations estivales ou des sujets de fond comme le Label Vignobles & Découvertes. La richesse de la composition de l'instance et la diversité des points de vue ont permis des échanges soutenus et constructifs.

UN POSITIONNEMENT EN FAVEUR DE L'AGRITOURISME

Suite aux nombreux temps d'échange et de travail qui ont été organisés dans le cadre de l'étude touristique (qui a associé élus, socio-professionnels, partenaires extérieurs, techniciens de Cœur de Savoie et de l'Office de Tourisme) un positionnement et une stratégie associée au futur développement du tourisme et des loisirs en Cœur de Savoie a émergé autour de l'agritourisme responsable.

Ainsi, l'année 2021 a permis de travailler avec les acteurs en cohérence avec ce positionnement, afin de permettre à chacun de contribuer à la mise en valeur du territoire : accompagnement de projets dans des exploitations agricoles ou viticoles, mise en valeur des produits locaux, valorisation des synergies entre les secteurs d'activité gravitant autour de l'agriculture.

UNE POLITIQUE D'ACCUEIL RÉVISÉE ET MODERNISÉE

Suite à l'étude touristique menée sur le territoire et la réflexion sur le schéma d'accueil et de diffusion de l'information (SADI) il a été décidé de créer un accueil mobile de l'Office de Tourisme qui irait à la rencontre des visiteurs présents sur le territoire.

Le financement de ce projet repose sur le programme ALCOTRA (projet Explorlab n°4170), et le cahier des charges a été établi à l'automne 2021. Le camion, acheté par la Communauté de communes pour ensuite être mis à disposition de l'Office de Tourisme, se présente sous forme d'un véhicule podium qui devrait être livré en juin 2022, permettant d'aller à la rencontre du public sur les lieux les plus fréquentés du territoire.

D'APÉRO'VIGNES EN GOUTERS À LA FERME

Depuis plusieurs années, les Apéro'Vignes sont un rendez-vous incontournable de l'été pour les clientèles curieuses de découvrir le milieu de la viticulture. Sous forme de visites et de dégustations chez les vigneron, tous les jeudis soirs de juillet et août, ils permettent de favoriser l'échange en direct et la découverte du travail de la vigne.

Forts de leur succès, la nécessité de multiplier le nombre de dates proposées s'est fait sentir : ce sont donc 8 dates qui ont échelonné l'été, avec pour particularité de compter deux viticulteurs par date.

Plus de 300 places ont ainsi été vendues en ligne ainsi que quelques places en direct. Le succès de cette activité agritouristique a aussi permis de lancer les premiers goûters à la ferme en 2021, avec 6 dates sur tout le territoire Cœur de Savoie.

RANDONNÉE

« Un réseau de sentiers
entièrement balisé et entretenu »



EN CHIFFRES

Un programme intercommunal
d'investissement et d'entretien : « le
schéma de la randonnée pédestre »

400 km de sentiers pédestres inscrits au
PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires
de Promenade et de Randonnée) à
entretenir, baliser et promouvoir

15 sentiers thématiques

2 itinérances GR®

5 associations bénévoles de
randonneurs participant à l'entretien et à la
veille sur les sentiers

GESTION DE LA COMPÉTENCE

La Communauté de communes est
compétente en matière d'étude, de création,
d'aménagement et d'entretien des sentiers et
des chemins thématiques inscrits au schéma
directeur de la randonnée pédestre.

MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DE LA RANDONNÉE PÉDESTRE

La Communauté de communes a procédé en 2021 à :

- L'embauche d'un agent saisonnier de juin à novembre pour assurer le suivi des travaux pour l'entretien des sentiers, la pose de la signalétique et la coordination des associations partenaires.
- L'implantation au printemps par l'entreprise Pic Bois d'une signalétique conforme à la charte du Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée sur le secteur Coisin-Coisetan, pose de 48 totems directionnels et 110 poteaux-balise. A l'automne, pose de 37 totems directionnels et 39 poteaux balise sur le secteur Contrefort de Chartreuse. Organisation de plusieurs chantiers de balisage peinture en lien avec les associations partenaires.
- La réalisation d'une liaison pédestre entre Arvillard et Val-Pelouse. Définition du tracé au printemps avec la commune, l'ONF et les associations locales. Réalisation à l'automne des travaux de bucheronnage et de terrassement pour l'assise du sentier.
- Le renouvellement du marché pour l'entretien des sentiers et contractualisation avec les entreprises ATEMIA, Signal'Ethique Montagne et Espace Montagnard Naturel et Forestier. Réalisation de la campagne annuelle d'entretien en juin pour assurer la praticabilité des sentiers : bucheronnage, élagage, fauchage et débroussaillage.

GESTION DES SENTIERS THÉMATIQUES

Sur le sentier : « À la conquête des droits d'eau », sur la commune de Saint-Pierre-d'Albigny, Cœur de Savoie a réalisé une étude avec l'entreprise ATEMIA pour revoir le parcours et pour permettre une visite en autonomie sans baluchon de jeu.

Le parcours des « Chevaliers de l'Huille » a été amélioré et entretenu, avec la commune de Le Bourget en Huile et le chantier insertion « métiers de la nature » (voir ci-contre).

CHANTIERS D'INSERTION

« Une main tendue vers les publics éloignés de l'emploi »



STAGE «MÉTIERS DE LA NATURE»

16 détenus en semi-liberté ont été accueillis en 2021 pour 2 sessions de stage « métiers de la nature » en partenariat avec la commune de Valgelon-La Rochette, le Centre de Formation Professionnel de Promotion Agricole Savoie Bugey et les services pénitentiaires de Chambéry.

La Communauté de communes a préparé, organisé et coordonné les 18 semaines de chantiers école avec les communes et les partenaires locaux :

- Entretien d'espaces verts (Valgelon-La Rochette),
- Entretien de cours d'eau, restauration de murs en pierres sèches (Villard-Sallet),
- Plantations d'arbres ornementaux, réensemencement en alpage (La Table),
- Création de platelage pour un cheminement piéton (Le Bourget en Huile),
- Entretien d'un parcours de pêche (Détrier),
- Aménagement d'un jardin public (Arvillard),
- Entretien des zones d'activités communautaires,
- Bûcheronnage préalable à l'installation de panneaux photovoltaïques flottants...

EN CHIFFRES

22 stages « métiers de la nature » organisés depuis 2010 avec le Centre de Formation Professionnel de Promotion Agricole Savoie Bugey et les services pénitentiaires de Chambéry et Aiton

2 stages de 3 mois proposés à 8 stagiaires en semi-liberté au printemps et à l'automne

Une centaine de chantiers-école réalisés, depuis 2010, sur le secteur du Val Gelon dans des domaines variés : espaces verts, gestion des espaces naturels, entretien et valorisation du patrimoine...



RENFORCER LES MOYENS D'INTERVENTION SUR LA RESSOURCE

L'année 2021 était la troisième et dernière année d'animation pour l'amélioration de la structure foncière forestière avec le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF):

- 54 parcelles ont été vendues sur la bourse foncière forestière soit 10,5 ha
- Repérage des parcelles à vendre sur le secteur de Montraiillant et envoi de 80 courriers aux propriétaires voisins pour leur faire part de leur droit de préférence.
- Réalisation d'un inventaire des coupes rases sur le secteur de la Vallée des Huiles et proposition de reboisement aux propriétaires.
- 36 courriers envoyés et 2 propriétaires intéressés sur près de 2 ha.
- À Villard d'Héry, suite à la création d'une route forestière réalisée en 2017 et d'une coupe de bois scolytés en 2019, reboisement de 2,4 ha en douglas, pin sylvestre et érable sycomore.
- Sur la commune d'Arvillard organisation d'une coupe d'éclaircie dans des parcelles en douglas sur 2,8 ha.
- Sur la commune de Saint-Pierre-de Soucy, réalisation d'un chantier collectif avec 3 propriétaires sur 1,9 ha en douglas et épicéas.
- Accompagnement et suivi de projets de desserte en forêt privée à la demande des communes de La Table et Villard d'Héry.
- Animation pour la création d'une structure de regroupement de propriétaires forestiers sur la commune du Bourget-en-Huile

Cœur de Savoie accompagne les communes pour la procédure des biens vacants et sans maître : une étude a été menée en 2021 par l'association des communes forestières pour l'identification des biens potentiels, un atlas cartographique a été envoyé aux 41 communes en décembre 2021.

La Communauté de communes a aussi mis en place un mode opératoire pour la déclaration des chantiers forestiers en mairie par les exploitants avec l'Espace Belledonne et anime un réseau de correspondants locaux avec notamment la mise à disposition d'une boîte à outils réglementaire.

GESTION DE LA COMPÉTENCE

La Communauté de communes est compétente pour : l'animation forestière, la mise en œuvre et l'animation de la charte forestière avec l'objectif de développer la filière bois.

RÊT

« durable des forêts »

ENCOURAGER ET ARTICULER LES DIFFÉRENTES FONCTIONS DE LA FORÊT

Tout au long de l'année 2021, la Communauté de communes a mené de nombreuses actions afin d'encourager et d'articuler les différentes fonctions de la forêt sur le territoire :

- Mise à disposition d'un chargé de mission forêt/filière bois pour l'animation de la stratégie forestière du massif de Belledonne. Un premier « groupe forêt Belledonne » a été organisé, avec les acteurs de la filière (ONF, CRPF, Chambre d'agriculture, association des communes forestières, sylviculteurs...), le 5 juillet à Villard-Sallet.
- Soutien à l'association Sylv'ACCTES en lien avec les massifs forestiers des Bauges, de Chartreuse et de Belledonne, pour inciter les propriétaires publics et privés à réaliser des travaux et mettre en œuvre des itinéraires sylvicoles. L'objectif est de renforcer les services écosystémiques de la forêt (biodiversité, fixation du carbone, production de bois) et la rendre plus résilientes au changement climatique. 10 000 euros versés dans le fonds Sylv'ACCTES en 2021, soit environ 10ha de travaux en forêt financés.
- Veille sur la bourse foncière au profit du Conservatoire des Espaces Naturels de Savoie pour l'acquisition de parcelles en forêt humide ou alluviale, près de 10ha de forêt préservés en gestion conservatoire depuis 2019.
- Journée de découverte des métiers de la forêt « Vis ma vie de bûcheron » organisée à Le Bourget en Huile avec FIBOIS le 21 juillet. Démonstration d'abattage et de débardage par l'entreprise Berger.

DÉVELOPPER DES AUTOMATISMES ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE

Pour favoriser la structuration d'une filière bois locale et le développement de chaufferies bois dans les communes, Cœur de Savoie poursuit l'aménagement d'une plateforme de tri et de stockage des bois sur la commune de La Table. La Communauté de communes a également réalisé une étude géotechnique pour permettre l'implantation d'un pont-bascule pour la pesée des camions grumiers et choix d'une entreprise pour la réalisation de fondations spéciales (micropieux).

L'association des communes forestières a organisé une formation « Bois construction : valorisons les bois locaux dans les bâtiments publics ! » le 16 décembre à Apremont. À cette occasion les participants ont pu visiter le chantier de reconstruction de la Maison de la Vigne et du Vin.

EN CHIFFRES

16 700 ha de forêt soit 51% du territoire dont :

- 9 800 ha de forêt de feuillus
- 3 000 ha de forêts de conifères
- 3 000 ha de forêts mixtes
- 500 ha de landes ligneuses

19 000 m³/an de production annuelle par accroissement naturel

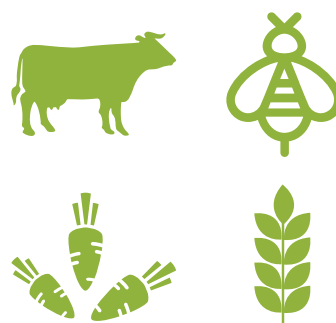
28 000 m³/an de bois récoltés

850 emplois pour 126 entreprises dans la filière forêt/bois

6 270 ha de forêts publiques communales et domaniales soit 37% de la surface forestière totale

10 450 ha de forêts privées pour près de 8 900 comptes de propriété

82% des propriétaires détiennent une surface inférieure à 1ha



ALIMENTATION DE PROXIMITÉ

En 2021, la Communauté de communes a poursuivi son engagement pour développer une agriculture de proximité :

- Embauche d'une chargée de mission agriculture-alimentation dès le mois de mars.
- Enquête sur la restauration collective (de juin à septembre 2021) auprès de 66 établissements du territoire (taux de réponse de 71% soit 47 établissements) sur le fonctionnement de leur service de restauration et les évolutions attendues dans le cadre de la loi EGalim : modalités d'approvisionnement (part des produits de qualité), diversification des protéines, information des convives, lutte contre le gaspillage alimentaire, et suppression des plastiques.
- Lancement d'une étude de faisabilité pour un atelier collectif de transformation végétale de type « légumerie-conserverie » : 1ère phase d'enquête auprès des producteurs pour identifier les besoins et les productions disponibles pour la transformation, de novembre à décembre 2021.
- Constitution d'un comité de pilotage pour l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) et organisation d'une première réunion le 4 novembre avec une grande diversité d'acteurs : représentants agricoles, organismes techniques, collectivités territoriales, acteurs de la transformation, de la distribution, de la commercialisation, de la société civile et de l'économie sociale et solidaire...
- Organisation de 2 soirées projection-débat à Montmélian le 19 novembre et à Chamoux-sur-Gelon le 23 novembre, dans le cadre du Festival Alimenterre : une trentaine de participants à chaque soirée et de nombreux partenaires locaux associés au débat : GDA, AMAP, Terre Solidaire, ARCADE, ADDEAR.

GESTION DE LA COMPÉTENCE

La Communauté de communes est compétente en matière d'animation agricole et pour la mise en œuvre des actions inscrites dans les dispositifs contractuels en vigueur.

CULTURE

le territoire Cœur de Savoie »

FONCIER ET INSTALLATION AGRICOLE

Le nombre d'exploitation diminue (-17% en 10 ans), la taille moyenne des exploitations augmente (de 23 ha en 2010 à 29 ha en 2020), et la population agricole vieillit : l'âge moyen des chefs d'exploitation est de 51 ans (+ 1 an par rapport à 2010). Face aux enjeux du renouvellement des générations (84 chefs d'exploitation arrêteront leur activité dans les 5 ans à venir sur Cœur de Savoie), et de l'accès au foncier pour les porteurs de projets agricoles, un Comité Local Installation Foncier (CLIF) a été créé à l'automne 2021. Le CLIF Cœur de Savoie est un dispositif piloté par la Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc et la Communauté de communes. Le CLIF interviendra pour anticiper les cessations d'activités, mettre en relation cédants et porteurs de projets, et d'éventuels projets de restructuration foncière.

Cœur de Savoie a mis en place une Convention Cadre d'Assistance Technique Foncière avec la SAFER en 2021. L'objectif de cette convention est d'effectuer une veille sur le marché, de participer aux réunions locales et de mobiliser des outils en commun (préemption, cahier des charges SAFER, etc.).

Enfin, la collectivité a accompagné des projets de reconquête agricole et de maintien des espaces ouverts sur le territoire :

- Suivi et financement de porteurs de projets via les mesures compensatoires collectives agricoles en lien avec l'extension du parc d'activités Alp'Arc à Bourgneuf et Alton.
- Réalisation au Pontet de travaux de réouverture de zones de pâturage sur 2 ha au profit de l'Association Foncière Pastorale de l'Adret et des Blâches.

ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE PRATIQUE AGRICOLE, BIEN VIVRE ENSEMBLE

En viticulture :

- Participation à la journée technique de la Fédération Départementale des CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole), « travail et vie du sol en viticulture », organisée le 17 juin aux Marches.
- Participation à la conférence « agroforesterie et viticulture » à Chignin le 20 octobre.

En alpage :

- Réensemencement de l'alpage du Champet le 9 juin, avec le chantier d'insertion « métiers de la nature ».
- Visite « Alpages en partage » sur le site de Val-Pelouse organisée par l'Espace Belledonne le 30 juin : randonnée découverte, rencontre avec l'éleveur, pique-nique de produits locaux offerts par Cœur de Savoie aux participants.

EN CHIFFRES*

388 exploitations agricoles dont 158 micro-exploitations

778 emplois directs (chefs d'exploitation et salariés)

11 340 ha de surfaces agricoles soit 1/3 du territoire Cœur de Savoie dont :

- 7230 ha de prairies
- 2380 ha de de céréales
- 1320 ha de vignes
- 193 ha de fruits et légumes

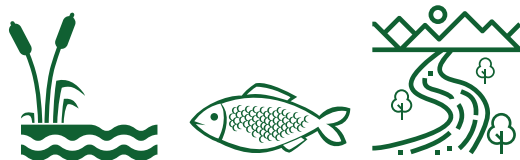
110 producteurs qui commercialisent leurs productions en circuits courts.

**issus des données du Recensement Général Agricole de 2020*

ENVIRONNEMENT

MILIEUX NATURELS

« La biodiversité au cœur des préoccupations »



EN CHIFFRES

Contrat Vert et Bleu : 5 ans, 32 actions, 15 maîtres d'ouvrage, un contrat de 4,4 millions d'euros, et notamment :

- Cœur de Savoie : porteur de 7 actions (montant 718 000 €)
- SISARC : porteur de 3 actions (montant 1 476 000 €)

Cœur de Savoie, en partenariat avec les communes :

- 12 hôtels à insectes installés
- 900 arbres ou arbustes plantés
- 1 900 m² de prairies fleuries semées

SISARC :

- **Plantes invasives** : 132 km de cours d'eau prospectés, 326 nouveaux massifs évités
- Traitement de 8 secteurs envahis de Raisin d'Amérique sur le Gelon

GESTION DE LA COMPÉTENCE

Cœur de Savoie intervient dans les domaines suivants :

- Animation et coordination du Contrat Vert et Bleu
- Préservation de la biodiversité
- Entretien des abords du lac de Ste Hélène
- Lutte contre la dissémination des plantes exotiques envahissantes
- Accompagnement des communes dans la lutte contre l'ambrosie
- GEMAPI : entretien des cours d'eau, compétence transférée au SISARC et au CISALB



LES ACTIONS DU CONTRAT VERT ET BLEU CŒUR DE SAVOIE

Sensibilisation à la trame verte et bleue

Plusieurs thématiques ont été abordées lors de sessions de formation et d'information à destination de différents publics.

Pour les élus, des réunions et visites de terrain ont permis de présenter les notions générales de Trame Verte et Bleue et d'identification dans le paysage communal, en lien avec les documents d'urbanisme. Au total, 12 sessions ont été proposées en lien avec le CAUE de la Savoie permettant d'accueillir une cinquantaine de participants.

Sur le thème des espèces végétales invasives, la Communauté de communes a organisé différents moments d'échanges, avec l'aide de l'organisme FREDON : une réunion avec les agriculteurs, une autre avec les personnes travaillant dans les zones d'activités, une formation pour les élus, et des réunions publiques à destination des habitants. Au total, ces 7 temps d'échanges ont permis de sensibiliser une quarantaine de personnes, sur ces espèces problématiques pour la biodiversité, mais aussi pour la santé humaine (notamment l'ambrosie).

Le premier événement annuel « la fête de la biodiversité » a pu se tenir en septembre à Le Bourget en Huile. Organisé dans le cadre du Contrat Vert et Bleu, l'objectif est d'informer les habitants sur les actions en faveur de la biodiversité menées par Cœur de Savoie et les partenaires. Les personnes présentes ont pu participer à une chasse aux trésors dans la commune pour découvrir les richesses naturelles, se rendre au bord du Gelon pour découvrir les « petites bêtes » qui y vivent, et échanger avec les partenaires du Contrat Vert et Bleu présents.

Cet événement a aussi été l'occasion de remettre les prix aux gagnants du concours photos « milieux humides et aquatiques », qui a récolté beaucoup de succès. Organisé pour la seconde année, le concours a réuni pas moins de 36 participants pour une soixantaine de photos.

Étude corridors Bauges Chartreuse

Sur les communes de Porte de Savoie et de Chignin, un corridor écologique composé d'un ensemble de milieux naturels est présent, et permet de relier les massifs des Bauges et de la Chartreuse. C'est donc un secteur à fort enjeux pour la biodiversité pour que les animaux puissent se déplacer entre ces grands massifs, mais les milieux sont parfois menacés ou en mauvais état.

Une étude débutée en 2020 s'est terminée en 2021 et a permis de définir les grandes pistes d'actions pour préserver et améliorer ce corridor écologique, qui est une des dernières voies de passage pour la faune. Les actions à mener par la suite concerneront la préservation des milieux naturels, leur prise en compte dans les projets urbains, ou encore l'amélioration des pratiques pour leur préservation.

L'ensemble de ces actions sera mené en lien avec les communes concernées, les partenaires du Contrat Vert et Bleu, ainsi que les exploitants (agriculteurs et viticulteurs) du secteur, afin de mieux connaître leurs pratiques actuelles et d'échanger avec eux sur les mesures en faveur de la biodiversité qu'ils mènent ou pourraient mener dans le futur.

Restauration des berges et de la zone humide au lac de Sainte-Hélène

Cœur de Savoie a réalisé des travaux en faveur de la biodiversité sur le secteur Nord-Est du lac à l'automne 2021. Sur ce secteur dégradé, les travaux ont permis d'éliminer un ancien remblai contenant des plantes invasives et de restaurer la zone humide (diversification de milieux, création de frayères à brochet et de hauts fonds, création de 2 mares). Cette intervention réalisée dans le cadre du Contrat Vert et Bleu est financée par la Région Auvergne Rhône-Alpes.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

« Imaginer et co-construire le territoire de demain »

EN CHIFFRES

+ 7% : c'est l'évolution des émissions de Gaz à Effets de Serre de l'ensemble de Cœur de Savoie entre 1990 et 2018

+ 25% : c'est le taux de production d'énergie renouvelable en Cœur de Savoie par rapport à sa consommation en 2018

2 282 GWh de facture énergétique pour la Communauté de communes en 2021

0.187 GWh de recettes liées à la production d'énergies renouvelables sur nos bâtiments (bois, énergie photovoltaïque solaire)

540 élèves ont été sensibilisés à la transition énergétique en 2021

17,5/20 : c'est l'évaluation de l'avancement du Plan Climat Air Énergie Territorial selon le conseil Cit'ergie de la collectivité

600 points d'éclairage public sur les zones d'activité économiques.



PLAN CLIMAT 2021 : LES ACTIONS SUR LA BONNE VOIE

Le premier Plan climat Air Energie Territorial de Cœur de Savoie a été adopté, le 10 décembre 2020.

Chaque année, une visite de contrôle est programmée afin d'évaluer les actions de la Communauté de communes en faveur de la transition énergétique (démarche Cit'ergie). Le bilan de la visite réalisée le 28 octobre 2021, par le bureau d'études BG Ingénieurs Conseils auprès des élus et différents services de Cœur de Savoie, est plutôt positif :

- Les élus de Cœur de Savoie font preuve d'une grande mobilisation en matière de transition énergétique et peuvent s'appuyer sur des services qui donnent une forte impulsion pour faire avancer les actions prévues. Le suivi des actions a été revu avec précision en amont de la visite annuelle et l'ensemble des recommandations formulées par la commission nationale du label Cit'ergie ont été prises en compte.
- S'il a été constaté que les principaux indicateurs territoriaux (émissions de gaz à effet de serre, consommations d'énergie et production d'énergie renouvelable) ne présentent pas une évolution favorable, en revanche, les actions mises en œuvre par la Communauté de communes sont très importantes en nombre et présentent un avancement très satisfaisant.

GESTION DE LA COMPÉTENCE

La Communauté de communes anime et conduit une démarche globale au service du développement durable local :

- Mise en place et animation du label TEPOS
- Élaboration et mise en œuvre d'un Plan Climat Air Énergie Territorial
- Mise en place d'actions en faveur du développement durable à l'échelle du territoire
- Labellisation Cap Cit'ergie

RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES ET VALORISER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES : LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AGIT SUR SON PATRIMOINE

Comme partout, les équipements de la Communauté de communes consomment de l'énergie et génèrent des dépenses. Après un travail de recensement du patrimoine communautaire, un premier bilan de ses consommations énergétiques a pu être dressé. Une étape indispensable pour atteindre l'objectif souhaité par les élus : faire de Cœur de Savoie un territoire à énergie positive en 2050.

Globalement, sur les 55 bâtiments de l'intercommunalité, la consommation énergétique a baissé de 10 % entre 2019 et 2020. Cette évolution s'explique pour partie par la fermeture de certains équipements lors de la crise sanitaire.

Avec une consommation énergétique moyenne de 146 kWh/m²/an, les bâtiments de Cœur de Savoie sont assez performants. L'utilisation de gaz renouvelable sur la moitié de ces bâtiments et d'électricité renouvelable sur la totalité des équipements courant 2021 a eu un effet très favorable sur les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité puisqu'elles ont diminué de 60 % entre 2020 et 2021.

La rénovation prochaine des bâtiments communautaires fortement consommateurs d'énergie va confirmer cette tendance : rénovation du gymnase de Montmélian répartie sur 2021 et 2022, travaux en cours sur la salle polyvalente de Bourgneuf...

Au-delà de ces indispensables actions de réduction de la consommation énergétique, le Plan Climat Air Energie de Cœur de Savoie vise un accroissement massif de la production d'énergie renouvelable. Dans le domaine du photovoltaïque, il est notamment prévu que 40 % des logements de Cœur de Savoie soient équipés d'une installation photovoltaïque d'ici à 2030.

C'est pourquoi la collectivité a souhaité, dans une logique d'exemplarité, agir sur son propre patrimoine. Si toutes les nouvelles constructions intègrent désormais systématiquement une réflexion sur un projet photovoltaïque, les élus de Cœur de Savoie ont également souhaité agir sur le patrimoine existant.

Sur 40 sites pré-étudiés, 14 ont été retenus pour une analyse approfondie visant à l'installation de capteurs photovoltaïques en toiture ou en ombrières. A l'issue de cette étude, les élus de Cœur de Savoie ont choisi d'équiper 5 bâtiments et 2 parkings pour un total de 414 kWc. Les installations prévues en 2022 représentent une production équivalente à 60 % des consommations électriques des bâtiments de la Communauté de communes.

Ces installations viendront s'ajouter aux 5 installations actuellement en fonctionnement (gendarmerie de Valgelon-la Rochette, pépinière Idéalpes à Alpespace, halle de Gymnastique à Montmélian, multi-accueils à Saint-Jean de la Porte et à Châteauneuf).



L'ACTION DE CŒUR DE SAVOIE ET DE SES COMMUNES MEMBRES SUR LEUR PATRIMOINE

Dans le domaine de la rénovation énergétique des bâtiments publics, la Communauté de communes est lauréate de l'appel à projet Séquoia lancé dans le cadre du programme ACTEE* qui permet de mobiliser une enveloppe de 150 000 € sur 2 ans pour accélérer la rénovation énergétique des bâtiments publics par, notamment, le co-financement de plus de 30 audits énergétiques de bâtiments communaux.

Deux élus de Cœur de Savoie témoignent :

« Dans notre programme municipal, nous avons prévu de rénover la mairie et la salle polyvalente en vue de réduire notre facture et nos consommations d'énergie. Dans un premier temps, l'ASDER**, sous l'impulsion de la Communauté de communes, nous a permis de préciser les contours du projet. Ensuite, les fonds mobilisés par Cœur de Savoie ont permis de financer un audit énergétique qui a éclairé les enjeux financiers, techniques et énergétiques du projet. Nous avançons désormais dans sa réalisation avec l'espoir de réussir un projet dans l'air du temps et ambitieux pour notre commune. »

Jean-Claude Mestrallet - Maire de Villard-Sallet

« Notre école communale engendrait d'importantes situations d'inconfort : bon nombre d'usagers se plaignaient des courants d'air l'hiver. On pouvait la qualifier de passoire thermique. L'équipe municipale a souhaité travailler sur ce bâtiment et a commencé par envisager des travaux. Les financements apportés par la Communauté de communes nous ont permis de lancer un audit énergétique sur ce bâtiment. Cet audit, effectué par un bureau d'étude très compétent, nous a permis d'aller à l'essentiel pour nos travaux. Parmi les différentes possibilités de rénovation proposées lors de cet audit, nous avons choisi de remplacer les menuiseries. Ces travaux ont été effectués à l'été 2021. En 2022, les services municipaux renforceront l'isolation du plancher de l'école et nous travaillerons à l'amélioration de notre système de ventilation. Avec le travail du bureau d'étude, nous avons pu évaluer les économies générées par ces travaux, nous en verrons les résultats dans les prochains mois. »

Eve Buevoz – Maire de Frêrèrive

En 2021, 24 communes de Cœur de Savoie ont bénéficié du soutien de la Communauté de communes pour engager des travaux en faveur de la transition énergétique sur leur patrimoine.

*Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique

** Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables



LES ÉCOLIERS SENSIBILISÉS À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Cœur de Savoie propose aux écoles du territoire de bénéficier de 2 programmes d'actions de sensibilisation sur le thème de la transition énergétique : «Watty à l'école» et «Défi Class'énergie».

L'école élémentaire de Châteauneuf a choisi de participer au programme Watty à l'école, co-financé par Cœur de Savoie et les Certificats d'économies d'énergies (CEE).

Mélanie Chauvin, la directrice témoigne : « Lorsque j'ai reçu la proposition de la Communauté de communes au mois de juin, je n'ai pas hésité à intégrer le dispositif !

Le principe : 3 ateliers de 1h30 sont organisés dans chaque classe par un animateur de l'ASDER**. L'objectif est d'apprendre aux enfants à économiser l'énergie et l'eau afin qu'ils deviennent les ambassadeurs d'une gestion durable des ressources auprès de leur famille. À leur échelle, ils se sentent ainsi acteurs de la maîtrise en énergie.

À Châteauneuf, ce dispositif s'inscrit dans une démarche plus globale de l'école en faveur de la transition énergétique : nous avons un compost dans la cour, des récupérateurs d'eau de pluie pour le potager, des panneaux solaires sur le toit avec un compteur installé dans la cour... Les élèves sont déjà très sensibles à toutes ces questions.

Nous avons choisi d'inscrire les 4 classes de l'école pour en faire un véritable projet d'établissement. Les 95 élèves pourront donc bénéficier du programme Watty à l'école ».



HABITAT

« Vers un dispositif complet d'amélioration de l'Habitat privé en Cœur de Savoie »



« J'ÉCO RÉNOVE » EN CHIFFRES

836 usagers renseignés pour des rénovations énergétiques

2 930 000 euros de travaux de rénovation énergétique réalisés par les habitants

125 632 euros de subvention apportés par Cœur de Savoie à des particuliers pour l'aide à la rénovation des logements

50 artisans en lien régulier avec la plateforme

118 rendez vous de conseil à la rénovation énergétique

11 accompagnements à la rénovation ambitieuse

175 dossiers de demandes de subventions déposés auprès du service J'éco Rénove en Cœur de Savoie



LA DYNAMIQUE DOREMI AUTOUR DE LA RÉNOVATION GLOBALE ET PERFORMANTE SE PRÉCISE

2 Matinées Rénovation

Les « Matinées rénovation » sont des événements organisés par « J'éco Réno » permettant d'informer et de conseiller les particuliers sur leurs projets de rénovation énergétique. Elles visent à faire mûrir leurs envies et leurs projets afin qu'ils soient le plus efficace possible. Elles rassemblent une dizaine de stands d'artisans du territoire, spécialistes de la rénovation, et des conseillers techniques, financiers et juridiques à la réalisation de projets de rénovation.

En 2021, 2 matinées ont pu se tenir, en juin à Valgelon-La Rochette et en octobre à Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier : réunissant les conseillers de Cœur de Savoie, de l'ASDER (espace FAIRE en Savoie) et de l'ADIL (association départementale d'information sur le logement) ainsi qu'une dizaine d'artisans participants, elles ont permis d'accueillir respectivement 21 et 50 porteurs de projets.

1 conférence grand public

Co-animée par J'éco réno en Cœur de Savoie et l'ASDER sur le thème « Les étapes de la rénovation performante », cette animation a eu lieu le 8 décembre à Bourgneuf. 5 porteurs de projets y ont assisté avec beaucoup d'intérêt.

1 Atelier en direction des professionnels

Atelier organisé le 10 décembre au magasin professionnel GEDIMAT de Détrier, en coopération avec l'ASDER et le dispositif DOREMI : présentation des services de la Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique de la Savoie, J'éco réno en Cœur de Savoie et du dispositif de rénovation performante DORéMI : 5 artisans ont bravé la neige pour nous rejoindre.

GESTION DE LA COMPÉTENCE

- La Communauté de communes anime et gère une plateforme de rénovation énergétique de l'habitat en lien avec la démarche TEPOS : J'éco Réno en Cœur de Savoie.
- La Communauté de communes s'est engagée dans une démarche d'animation paysagère.
- La Communauté de communes a la responsabilité d'instruire et de suivre les procédures de périls liées à des bâtiments dangereux pour la sécurité publique.
- Démarche d'opération programmée d'amélioration de l'habitat.
- La Communauté de communes est compétente dans la mise en œuvre du Schéma Départemental d'accueil des gens du voyage concernant son territoire.

SENSIBILISER, ACCOMPAGNER, RÉNOVER

L'année 2021 a vu la mise en place de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique au niveau Départemental (PTRE73). Les partenariats et rôle des acteurs savoyards ont été retravaillés et le service J'éco Réno en Cœur de Savoie, présent depuis 2017 sur le territoire, a accompagné cette mutation.

Ainsi, depuis janvier, les porteurs de projets sont orientés vers le service FAIRE, organisé au niveau Départemental et animé par l'ASDER (Association Savoyarde de Développement des Energies Renouvelables), pour un premier accueil et une première information téléphonique. Ils peuvent ensuite approfondir leur projet lors de l'une des 3 permanences mensuelles proposée par la PTRE73 sur Cœur de Savoie : à Montmélian, Saint-Pierre d'Albigny et Valgelon-La Rochette. En 2021, 32 permanences se sont tenues pour 118 ménages renseignés et conseillés.

Le service J'éco Réno de Cœur de Savoie est désormais spécialisé sur les actions d'animation et sur l'accompagnement des projets de rénovation ambitieux (au moins 2 postes de travaux pour 35% de gain énergétique), proposé à la suite des permanences. Celui-ci comprend une visite à domicile suivi d'un diagnostic et de préconisations assorties d'une ou 2 propositions de plan de travaux et de financement. Après un temps de construction du nouveau dispositif et une période de formation du personnel, ce sont 11 accompagnements à la rénovation ambitieuse qui ont pu être effectués par le service J'éco-réno.

Parallèlement, la demande d'aides financières à la Communauté de communes pour les projets de rénovation énergétique a connu un succès grandissant en étant pratiquement multipliée par 2 entre 2020 et 2021.

FINALISATION DE L'ÉTUDE POUR UNE OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT- OPAH-

Débutée en septembre 2020, l'étude pour une Opération programmée d'amélioration de l'habitat -OPAH- en Cœur de Savoie a été finalisée en fin d'année 2021.

Le diagnostic élaboré par le bureau d'études Villes Vivantes a débouché sur une proposition de convention avec l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat) pour la mise en œuvre d'un programme de rénovation de l'habitat privé ambitieux. Celui-ci vise à répondre aux 3 ambitions de la Communauté de communes en matière d'habitat privé :

- Traiter la dégradation et le mal logement
- Accueillir des familles
- Adapter le territoire aux nouvelles demandes et attentes des habitants

Les principaux sujets d'intervention retenus pour l'ensemble des 41 communes de Cœur de Savoie sont les suivants :

- La résorption de l'habitat indigne et très dégradé,
- Les travaux de rénovation énergétique des maisons individuelles et des copropriétés,
- Les travaux pour l'adaptation et l'autonomie des personnes âgées et handicapées,

À ces sujets, s'ajoutent des thématiques complémentaires permettant d'accentuer et d'accompagner la transformation du parc de logements privés : prime à la sortie de vacance de plus de 2 ans, prime à la création d'espaces extérieurs et de parkings, prime à la fusion de logements, campagne incitative de ravalement de façade, aide aux petits travaux liés à la maîtrise de l'énergie.

L'ensemble de ces aides ont fait l'objet d'une proposition de règlement d'attribution des aides apportées par la Communauté de communes et les communes volontaires.

Ce programme devrait, au final, permettre d'accompagner l'amélioration d'environ 700 logements sur 5 ans.

Rendez-vous en 2022 pour sa mise en œuvre !

L'ÉTUDE PRÉ- OPÉRATIONNELLE OPAH EN CHIFFRES

53 000 euros HT financés à 80 %
(ANAH et Département)

1 diagnostic territorial

3 scénarios d'interventions proposés

1 proposition de convention avec
l'Anah

1 règlement d'attribution des aides
finalisé

MISE EN SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS DANGEREUX

En 2021, le service Habitat a été interpellé par les mairies pour 5 nouvelles situations d'habitat dangereux qui ont été suivies de 5 visites de sites et de 4 arrêtés de mise en sécurité.

Ces procédures concernent 3 biens à usage d'habitation, 1 ancien site industriel et 1 petite chapelle privée. Seul 1 propriétaire n'a pas pu être joint et demeure introuvable.

Parmi les 15 situations prises en charge par la Communauté de communes depuis 2019, 7 ont été définitivement mises hors de danger, les autres ont soit fait l'objet de travaux urgents mais non suffisants, soient sont en attente de l'intervention des propriétaires.

En 2021, la Communauté de communes est intervenue 1 fois en travaux d'office urgents et a finalisé les travaux d'offices correspondant à 2 arrêtés de péril ordinaire. Au total elle est intervenue financièrement sur 4 dossiers (en travaux et en frais de procédure) pour un montant total de 36 795 €.

Par ailleurs, 4 dossiers dont les travaux ont été finalisés mais dont les propriétaires n'ont pas été trouvés sont poursuivis par une procédure de type « bien sans maître », « biens en état d'abandon manifeste », ou « succession vacante ».

LA MISE EN SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS EN CHIFFRES

5 bâtiments pris en charge dans le cadre d'une procédure de mise en sécurité

3 situations définitivement traitées

8 bâtiments en suivi de procédure

3 interventions en travaux d'office

37 795 euros de travaux et frais de procédure

SUIVI DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ACCUEIL ET D'HABITAT DES GENS DU VOYAGE

À ce titre, Cœur de Savoie gère l'aire d'accueil située à Montmélian-Francin via un marché de prestation de service avec Saint-Nabor Services.

89 familles y ont été accueillies en 2021 avec une moyenne de 41 personnes par mois sur le site.

Les services ont participé aux réunions des différents groupes de travail liés à la thématique dont le projet de Maitrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) relative à l'habitat des gens du voyage sédentarisés et semi-sédentaires en situation précaire (terrains familiaux). Le projet de terrain de grand passage sur Cœur de Savoie inscrit au schéma départemental reste la priorité de l'année à venir. En 2021, comme cela avait été le cas en 2019 et 2020, ce sont des terrains d'Alpespace qui ont été mis à disposition par Cœur de Savoie pour accueillir les Grands Voyageurs.

GESTION DES

« Œuvrons ensemble pour

LES DÉCHÈTERIES

Pour harmoniser les pratiques sur le territoire et ne plus faire supporter le coût des déchets des professionnels aux habitants, le système de contrôle d'accès est effectif depuis mars 2021 sur la déchèterie de Saint-Pierre-d'Albigny et depuis novembre 2021 à Chamoux-sur-Gelon. Des travaux sur la déchèterie de Chamoux-sur-Gelon ont retardé la mise en œuvre.

Fin 2021, 90% des particuliers ont créé une carte d'accès ainsi que 147 entreprises.

LE TRI

Depuis août 2021, de nouveaux conteneurs aériens ont été installés afin de commencer à remplacer le parc actuel vieillissant. Le territoire sera équipé progressivement.

En 2023, de nouvelles consignes de tri seront mises en œuvre venant augmenter les possibilités de tri actuelles et harmoniser les consignes sur tout le territoire de Cœur de Savoie.

LE BROYAGE DE BOIS

Des plateformes de broyage temporaires sont proposés en partenariat avec les communes intéressées qui mettent alors à disposition un terrain.

Les particuliers peuvent déposer des branchages sur le terrain délimité par la commune, dans les horaires d'ouverture communiqués. L'association Fibr'Ethik intervient sur la plateforme avec un broyeur professionnel. Les habitants peuvent venir prendre du broyat, le reste étant à disposition de la mairie et de la Communauté de communes.

Quatre plateformes temporaires ont été organisées en 2021 à Cruet, Fréterive et Saint-Jean-de-la-Porte.

ÉTUDE BIODÉCHETS

Les déchets de cuisine (épluchures, ...) ainsi que les déchets verts de jardin (pelouse, taille, feuilles...) sont regroupés sous le terme de « biodéchets ». En moyenne, en France, 30% se retrouvent dans une poubelle d'ordures ménagères.

La Communauté de communes souhaite accompagner les habitants dans de nouvelles habitudes de tri et ainsi valoriser et gérer sur place ces biodéchets.

Une étude préalable à l'instauration d'un dispositif de gestion de proximité des biodéchets, menée par le cabinet Inddigo a démarré en avril 2021. Un premier rapport a été présenté à la commission déchets en septembre 2021.

Potentiellement, 1160 tonnes de biodéchets des particuliers, professionnels et établissements pourraient être sortis du système de collecte des ordures ménagères et ne seraient plus incinérés.

GESTION DE LA COMPÉTENCE

- Sur les secteurs de Montmélian et de La Rochette, la Communauté de communes a délégué la collecte ainsi que le traitement des déchets au SIBRECSA (27 communes)
- Sur les secteurs de Saint-Pierre-d'Albigny et de Chamoux, Cœur de Savoie gère la collecte et a délégué le traitement à Savoie Déchets (14 communes).

DÉCHETS

la réduction de nos déchets »



DÉFI RÉDUCTION DES DÉCHETS

31 familles de tout le territoire de Cœur de Savoie se sont lancées dans les premiers défis de réduction de leurs déchets de maison et de jardin.

Afin de prendre conscience du volume de leurs déchets, les habitants ont pesé le verre, les ordures ménagères, les emballages, le papier et le carton qui sortent de leur habitation.

Dès octobre 2021, 4 mois d'animations et de visites ont alimenté leur réflexion et permis des échanges entre participants : révision des consignes de tri sélectif à Montmélian, visite du centre de tri et de l'usine de valorisation énergétique à Chambéry, fabrication de porte savon à Fibr'Ethik, café échange à Saint-Pierre-d'Albigny, atelier biodiversité et plantes invasives, atelier gestion des déchets verts au jardin à Chamousset, troc de livres à Châteauneuf...

3 soirées conviviales ont aussi été organisées pour démarrer, accompagner et clôturer cette aventure.

RÉDUIRE SES DÉCHETS ET SON EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

Un guide complet donnant des conseils et astuces pour mieux trier et réduire ses déchets au quotidien dans sa maison, a été élaboré par les services de Cœur de Savoie. Ce guide accompagne le changement d'habitudes, propose de nouveaux réflexes ainsi que, pour se lancer dans la démarche, un calendrier avec un défi par semaine.

Édité à peu d'exemplaires, il est également disponible en version numérique : <https://www.coeurdesavoie.fr/4181-reduction-des-dechets.htm>

EN CHIFFRES

(secteurs Chamoux et Saint-Pierre d'Albigny)

160kg/hab de déchets ménagers collectés (soit - 10 kg par rapport à 2020)

193 conteneurs de tri

984 tonnes de déchets recyclables collectées

101,5 tonnes de déchets d'ameublement collectées par Éco-mobilier (soit - 11 t par rapport à 2020)

34,8 tonnes de textiles collectées en bornes

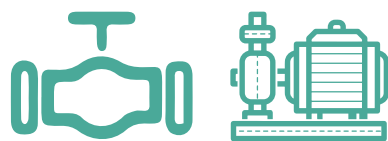
11,2 tonnes de déchets dangereux collectés en déchèteries par Éco-DDS

2412 stop pub apposés sur les boîtes aux lettres

Vente de **99 composteurs** individuels

12 sites de compostage collectif

ASSAINISSEMENT COLLECTIF



EN CHIFFRES

30 communes desservies par un réseau d'assainissement collectif permettant d'acheminer les eaux usées vers une station d'épuration

16 235 abonnés

19 stations d'épuration

276 tonnes de boues valorisées par épandage agricole

60 pompes de relevage ou refoulement

337 km de réseau

2 prestataires/délégués sur le territoire

GESTION DE LA COMPÉTENCE

La Communauté de communes exerce la compétence assainissement des eaux usées, comprenant la collecte, le transport et le traitement des effluents.

MOBILISATION, CONTINUITÉ ET QUALITÉ DE SERVICE

Cette année 2021 s'est, une nouvelle fois, traduite par des difficultés de fonctionnement liées au contexte sanitaire.

Les contrôles de branchements, l'instruction des permis de construire et l'ensemble des démarches administratives et techniques ont pu être correctement réalisés malgré ce contexte difficile.

En 2021, 434 dossiers de demande d'urbanisme en assainissement collectif (CU, DP, PA, PC) ont été instruits et 219 contrôles de raccordement au réseau d'assainissement ont été réalisés.

OPÉRATIONS RÉALISÉES EN 2021

- **Commune de Saint Pierre de Soucy** : dévoiement d'un réseau d'eaux usées pour permettre la construction de deux maisons d'habitation.
- **Commune de La Chavanne** : reprise d'un réseau d'eaux usées endommagé en terrain privé.
- **Commune de Saint-Pierre-d'Albigny** : dévoiement d'un réseau d'eaux usées pour la construction d'une maison d'habitation.
- **Commune d'Arvillard** : consultation des entreprises et démarrage des travaux pour la mise en séparatif des réseaux sur le Chef-Lieu.
- **Commune de Francin** : démarrage de l'étude visant au dévoiement d'un réseau d'assainissement situé à proximité de la piscine et étude du raccordement de la future maison des partenaires du club de rugby.
- **Commune de Valgelon-La Rochette/Etable** : réception de la seconde tranche de travaux pour la desserte de la RD23 et cours du marché.
- **Station d'épuration de Montmélian** : reprise des études d'AVP relatives au projet d'extension de l'ouvrage.
- **Commune de Chapareillan** (commune membre de la Communauté de communes du Grésivaudan mais relevant du système d'assainissement du Pays de Montmélian) : mise en place de débitmètres sur le poste de refoulement.

ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF



CAMPAGNES DE VIDANGE

Poursuite du marché concernant les vidanges groupées de fosses septiques avec la société SCAVI (3e année). En 2021, ce sont 110 vidanges qui ont pu ainsi être réalisées dans ce cadre et bénéficier du tarif « groupé ». Après une baisse de la demande en 2020 suite au COVID, le nombre de demandes est reparti à la hausse en 2021 (+10% par rapport à 2019).

RÉHABILITATIONS

Afin de pouvoir répondre aux exigences réglementaires de réhabilitation et améliorer ainsi la qualité des rejets dans les milieux naturels, la Communauté de communes poursuit son engagement afin de permettre aux propriétaires d'obtenir des aides financières, sous condition de répondre aux critères d'éligibilité.

8 installations ont pu faire l'objet d'une réhabilitation subventionnée dans le cadre de l'appel à projet financé par le Département. Ce sont 16 000 € d'aides qui ont pu être versées aux propriétaires engagés dans ces démarches de réhabilitation.

EN CHIFFRES

18 % de la population concernée par un système d'assainissement non collectif (environ **6 800 habitants**)

Un **parc de 3 510 installations** sur Cœur de Savoie

110 vidanges réalisées

191 demandes d'urbanisme instruites

113 contrôles dans le cadre de ventes

GESTION DE LA COMPÉTENCE

L'assainissement non-collectif, également appelé assainissement individuel ou autonome, est une solution technique locale garantissant le traitement des eaux usées domestiques avant rejet dans le milieu naturel, pour les habitations non raccordées à un réseau d'assainissement public.

Cœur de Savoie est compétente en matière d'assainissement non collectif sur l'ensemble du territoire.

INGÉNIERIE EAU

« Fournir une eau potable de



TRAVAUX RÉALISÉS EN 2021

- Réparation de fuites afin de maintenir le rendement du réseau et de préserver la ressource.
- Renouvellement de compteurs des usagers ainsi que sur les réseaux de distribution et d'adduction.
- Reprise de la facturation et de la gestion client en interne avec le recrutement d'un agent,
- Acquisition d'un logiciel de relève des compteurs et de l'appareillage adapté pour pouvoir effectuer la facturation,

Travaux de maillage de réseaux d'eau potable au lieu-dit Sous Sapines à Saint-Pierre d'Albigny :

Les abonnés du lieu dit Sous Sapines subissaient régulièrement depuis de nombreuses années des coupures d'eau, baisses de pression et de débit.

Pour pallier à cette défaillance, une étude a été réalisée en 2020 par le bureau d'études Alp'Etudes.

Les travaux réalisés en 2021 ont consisté à créer un maillage entre deux réseaux d'eau potable situés de part et d'autre du chemin de la Borelle. Une nouvelle canalisation a été posée sur le chemin permettant de desservir directement les habitations ainsi que deux parcelles constructibles.

Les branchements existants ont été repris et mis en conformité par la pose d'un regard en limite de propriété (déplacement du compteur).

Investigations pour la réalisation de renouvellement de canalisations d'eau potable dans le centre bourg de Saint-Pierre d'Albigny :

La commune de Saint-Pierre-d'Albigny va réaliser des travaux de requalification de son centre bourg notamment pour les besoins de mise en accessibilité et de requalification des espaces publics. La Communauté de communes a été sollicitée pour effectuer le renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement dans ce même périmètre.

Pour l'eau potable, le bureau d'étude ARTELIA a été retenu courant 2020 pour travailler sur la simplification du réseau d'eau potable et la mise en conformité des branchements pour les rues concernées par la requalification de la commune.

Il a été également demandé de mettre à jour le Bilan Besoins/Ressources sur la commune afin d'étudier la nécessité de

EN CHIFFRES

8 stations de traitement

65,808 kms de réseau

386 016 m³ d'eau mise en distribution

1 835 m³ d'eau importés

2 795 abonnés au service

TECHNIQUE POTABLE

qualité aux habitants »



renforcer le réseau d'adduction en eau potable du réservoir de La Montaz.

La Communauté de communes a réalisé en 2021 les investigations préalables nécessaires pour définir les travaux qu'elle devra réaliser en eau potable dans le cadre du groupement de commandes avec la commune.

Travaux de renforcement de l'adduction d'eau potable des hameaux de Combefolle et de MontLambert à Saint Jean de la porte :

Suite au constat d'une baisse continue du débit de la source de Combefolle depuis 2018, la Communauté de Communes Cœur de Savoie a décidé de lancer des travaux afin de renforcer l'alimentation en eau potable de ces hameaux de moyenne montagne.

La solution retenue a été la mise en place d'un système de pompage au réservoir des Millettes et la pose de canalisations à travers la forêt raccordées au réseau d'eau potable de Combefolle. Cet ouvrage dessert également en eau potable les hameaux du Féal et de Montlambert.

CHIFFRES CLÉS TRAVAUX RÉALISÉS EN 2021

- 1,4 km de canalisations créés sur 250 m de dénivelé positif
- 2 pompes de 2 m³/h chacune installée dans le réservoir des Millettes

GESTION DE LA COMPÉTENCE

L'approvisionnement en eau potable est géré directement par la Communauté de Communes sur 2 communes du territoire : Saint Jean de la Porte et Saint Pierre d'Albigny.

L'exploitation est confiée à l'entreprise SUEZ dans le cadre d'un marché de prestation de service.

INGÉNIERIE BÂTIMENTS ET VOIRIES

« Entretien le patrimoine



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Travaux d'aménagement intérieur au rez-de-chaussée du bâtiment d'activité DELTHA sur la ZAC de la gare à Saint Pierre d'Albigny

Les aménagements portaient sur un bâtiment existant sur une surface totale de 128 m² et ont consisté à agencer 5 bureaux, des sanitaires homme et femme, un local informatique, et une cuisine. Les travaux ont démarré en octobre 2020 et ont été réceptionnés en février 2021.

Extension de voirie, voie Galilée Alpespace

Les travaux d'extension de la voirie Galilée pour la viabilisation de la parcelle ont été réalisés sous accord-cadre par l'entreprise GUINTOLI pour un montant de 114 813,07 € HT. Ces travaux ont permis l'implantation de la société SAELEN ENERGIES sur le parc Alpespace.

Bouclage voie Einstein

Réalisation du bouclage de la voie Einstein dans le Centre de Vie d'Alpespace et création de 8 places de parking supplémentaires. Les travaux ont été réalisés sous accord cadre par l'entreprise SERTPR pour un montant de 37 3368,54 € HT.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Extension du mur d'escalade de la Halle Gymnastique à Montmélian

Les travaux d'extension du mur d'escalade ont été attribué à la société PYRAMIDE pour un montant de 37 209,50 € HT. Ces travaux ont été réceptionnés en décembre 2021.

Restructuration de la salle polyvalente de Bourgneuf

Les travaux pour la rénovation de la salle polyvalente intercommunale située sur la commune de Bourgneuf ont démarré en mai 2021. Le programme prévoit la rénovation complète du bâtiment. La réception des travaux est programmée pour la fin de l'été 2022.

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Travaux d'agrandissement du local du gardien de l'aire d'accueil des gens du voyage

Il s'agit de la construction d'un bureau d'accueil pour les gens du voyage, regroupant deux bâtiments techniques existants sur le terrain et permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite. Les travaux ont été réceptionnés début d'année 2021. L'entrée dans les locaux de SAINT NABOR SERVIES, gestionnaire de l'aire, a pu se faire en février 2021.

GESTION DE LA COMPÉTENCE

La Communauté de communes est compétente pour la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion :

- Des équipements sportifs associés aux 3 collèges du territoire ainsi que la salle polyvalente à Bourgneuf
- Des gendarmeries du territoire
- Des équipements de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- Des aires d'accueil des gens du voyage.
- Des voiries d'intérêt communautaire

TECHNIQUE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

de la collectivité »



GENDARMERIES

Construction d'un nouveau casernement de gendarmerie à Montmélian

La Communauté de communes, compétente en matière de construction de locaux de gendarmerie, a décidé de construire un nouveau casernement à Montmélian. Le nouveau casernement de gendarmerie permettra d'accueillir 15 gendarmes et leurs familles : locaux de service (bureaux et locaux techniques) et locaux d'habitation (13 logements de fonction dont 1 logement réversible).

Un emplacement supplémentaire a été réservé pour des logements, en vue d'une future extension permettant d'accueillir 5 gendarmes supplémentaires. Les travaux ont démarré en février 2021, pour une livraison prévue juin 2022. La mission maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet PALLOIX & ROSSET. Une cérémonie pour la pose de la première pierre a eu lieu le 30 mars 2021.

Gendarmerie à Valgelon - La Rochette

Remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures et volets roulants par l'entreprise FERLUX pour un montant de 14 295 € HT.

PETITE ENFANCE

Transformation d'un local en multi-accueil de 20 places dans le bâtiment ERIS à Alpespace

Les travaux d'aménagement du local d'une surface de 270 m² en rez-de-chaussée d'un bâtiment de bureau localisé sur le Parc d'activités Alpespace dans le bâtiment ERIS, ont été réceptionnés en avril 2021. Ce nouvel établissement remplace les 2 multi-accueils situés à Montmélian rue Antoine Borrel et à Alpespace (bâtiments qui n'étaient plus adaptés).

MOBILITÉ

Travaux aire de covoiturage la Chavanne

La Communauté de communes a étudié la faisabilité de la mise en place d'une aire de 80 places associée avec un dispositif d'ombrières photovoltaïques en respectant les contraintes imposées par l'APRR dans le cadre de sa participation au financement.

La mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'étude BARON pour un montant de 36 600 € HT. Les travaux ont été attribués à l'entreprise GUINTOLI pour un montant de 725 458,63 € HT pour le lot 1 et à ROSAZ Energies pour un montant de 637 629,03 € HT pour le lot 2. Les travaux sont programmés pour début d'année 2022, pour une livraison fin juin 2022. Un dépôt de permis d'aménager a été déposé en mai 2021

RENFORCEMENT DU SERVICE INGÉNIERIE TECHNIQUE

Un poste de technicien réseaux et support informatique a été créé en décembre 2020.

Missions réalisées en 2021 :

- Changement de toute l'installation téléphonique du siège + paramétrages.
- Modification et amélioration du câblage et de la fibre optique du siège
- Installation et paramétrage du logiciel GLPI, qui sert à la création de tickets d'intervention et à réaliser l'inventaire du matériel informatique de la collectivité.
 - > 465 tickets clos
 - > 117 PC inventoriés
 - > 130 écrans inventoriés
 - > 50 smartphones inventoriés
- Mise à jour des serveurs et déplacement du serveur de réplication à la Pyramide, afin de garantir la sécurité des données.
- Installation du Wifi au siège avec interconnexion du wifi public de la ville de Montmélian.
- Installation et/ou paramétrage de différents VPN pour sécuriser les accès aux données du siège.
- Changement de 70 PC dans les différents services du siège et des services extérieurs, avec en priorité l'achat de matériel portable permanent de faciliter le télétravail, notamment pour faire face à la crise sanitaire.
 - > 42 PC portables neufs
 - > 14 PC fixe neufs
 - > 5 PC portables reconditionnés
 - > 5 PC fixe reconditionnés
- Renouvellement des marchés pour la téléphonie et les connexions internet (ADSL/SDSL) + suppression des lignes et/ou contrat obsolètes.

Réduction du nombre d'interventions du contrat de maintenance avec le prestataire COM 6, compensée par les interventions du technicien en interne.

MOBILITÉ

« Une offre de



UNE NOUVELLE COMPÉTENCE POUR CŒUR DE SAVOIE EN 2021

Depuis le 1er juillet 2021, la Communauté de communes est devenue Autorité Organisatrice de la Mobilité et est compétente en matière de mobilité sur son territoire :

Cœur de Savoie a la responsabilité d'assurer la planification, le suivi et l'évaluation de sa politique mobilité. En cohérence avec les autres démarches d'aménagement du territoire, dont le Schéma de Cohérence Territorial, la politique mobilité de la collectivité participe à la lutte contre le réchauffement climatique et à l'amélioration de la qualité de l'air.

Devenir autorité organisatrice de la mobilité (AOM) permet de mettre en place des services de proximité efficaces adaptés aux particularités du territoire. La définition d'un plan de mobilité simplifié permettra ainsi de décliner l'ensemble des actions à l'échelle de Cœur de Savoie.

En devenant AOM, Cœur de Savoie peut organiser de manière autonome différents types de services de mobilité :

- transport public de personnes (lignes régulières,
- transports à la demande, transports scolaires)
- mobilités actives (vélostation...)
- usages partagés de la voiture (covoiturage...)
- mobilité solidaire

La Communauté de communes est également compétente pour proposer des services de conseil et d'accompagnement auprès des différents acteurs (entreprises notamment) et usagers.

Transport scolaire :

Pour la rentrée de septembre 2021, rien n'a changé, c'est la Région qui a organisé l'ensemble des services de transport scolaire sur le territoire. Les changements interviendront à la rentrée de septembre 2022.

GESTION DE LA COMPÉTENCE

La Communauté de communes assure en matière de transport et de mobilité les compétences suivantes :

- Étude des déplacements sur le territoire
- Information/sensibilisation de la population sur l'offre de transport alternative à l'utilisation de la voiture individuelle
- Promotion des modes de déplacements alternatifs, aménagement de pôles d'échanges multimodaux
- Développement de partenariats avec les agglomérations voisines
- Mise en œuvre du Transport à la demande
- Organisation de la ligne Nav'Espace

Transport scolaire :

- Il s'agit d'une compétence régionale déléguée en partie aux intercommunalités. La Communauté de communes organise les services de transport scolaire, sur délégation de la Région, pour l'ensemble de ses 41 communes membres.
- Mutualisation de moyens avec les communes pour l'accompagnement des élèves de maternelle.

TRANSPORTS

mobilité durable »



MOBILITÉS ACTIVES

Schéma directeur cyclable

Élaboration du schéma directeur cyclable de Cœur de Savoie qui est un document de planification sur 10 ans de la politique cyclable et plus spécifiquement des aménagements cyclables sur le territoire. Il préconise la réalisation d'un réseau cyclable continu et sécurisé sur l'ensemble du territoire ainsi que la mise en place de services pour permettre de développer et renforcer la pratique du vélo pour les déplacements du quotidien. Son élaboration a été réalisée en concertation avec les élus des communes, les associations et la population.

Des études ont également été réalisées en complément, notamment une étude de faisabilité d'une liaison Montmélian – voie verte sud de l'agglomération chambérienne.

Vélostation Cœur de Savoie à Montmélian

Le service public de location de vélos de Cœur de Savoie est ouvert 2 fois par semaine toute l'année, le mardi après-midi (16-18h) et le samedi (9-12h), sauf en janvier.

Nombre de journées de location : **3 180**

Nombre de bénéficiaires : **201**

Nouveau tarif spécifique pour la période «hiver»

Du 1er octobre au 31 mars, un tarif spécifique hivernal, 40 € pour 1 mois de location, a été instauré pour redynamiser l'usage du vélo durant la période creuse des locations de vélos.

Nouveaux vélos

8 nouveaux vélos à assistance électrique (VAE) sont venus agrandir le parc de vélos de la Vélostation Cœur de Savoie.

Le parc de vélos actuel se compose de 46 VAE, 5 vélos classiques, 1 remorque enfants.

Permanences de la Vélostation dans les parcs d'activités économiques

De juin à octobre, des permanences de la Vélostation ont eu lieu tous les mardis entre 12h et 14h sur les parcs d'activités du Héron et d'Alpespace. Ces permanences délocalisées ont permis aux salariés, mais aussi aux habitants du secteur, de louer un VAE pour 2 semaines plus facilement.

Achat de VAE

Afin d'accompagner les habitants pour changer leurs habitudes de déplacement, notamment dans leurs trajets du quotidien (travail, courses, démarches administratives, ...), la Communauté de communes a mis en place une aide de 250 € pour l'acquisition d'un Vélo à Assistance Electrique.

En 2021, 100 aides ont été attribuées pour un montant total de 25000 €.

Permanences de la Vélostation dans divers événements du territoire

Lors de divers événements ponctuels sur le territoire, la Vélostation de Montmélian s'est délocalisée sur le territoire pour renseigner les habitants sur les offres de locations existantes et pour faire essayer des VAE. A noter, la présence de la Vélostation, lors du marché à Valgelon-La-Rochette en juillet 2021, au lac de Carouge en août 2021, au Duathlon de Valgelon-La-Rochette en octobre 2021, ainsi qu'au quartier des créateurs à Montmélian en décembre 2021.

Achat d'arceaux à vélo

La Communauté de communes Cœur de Savoie s'est dotée de 140 arceaux à vélo. L'objectif de cette action est d'équiper les infrastructures intercommunales et les communes du territoire en stationnement vélo sécurisé de courte et moyenne durée.



MOBILITÉS PARTAGÉES

Défi covoiturage Alpespace

Durant une semaine, les personnes travaillant sur le parc d'activités Alpespace ont pu participer au défi covoiturage. Le but du défi était de réaliser le maximum de trajets en covoiturant avec un de ses collègues pour gagner un des lots mis en jeu.

À l'issue de la semaine, 3 entreprises et 1 salarié ont été récompensés pour leur participation au défi et les kilomètres en voiture individuelle évités.

De plus, en amont du défi, des animateurs ont distribué des flyers aux automobilistes et ont tenu des stands d'informations sur le covoiturage.

Ligne de covoiturage Valgelon-La Rochette - Pontcharra

Une ligne de covoiturage a été mise en place entre les communes de Valgelon-La-Rochette et de Pontcharra. Cette ligne est composée de 6 arrêts équipés de panneaux lumineux et dessert les centres des deux communes ainsi que la gare de Pontcharra, permettant une intermodalité directe avec le train. Une application smartphone « onCovoit' » permet de mettre en relation les conducteurs et les covoitureurs via des panneaux lumineux à chaque arrêt.

Des animations et réunions de travail ont eu lieu en amont du lancement de la ligne de covoiturage avec certaines entreprises et les populations du secteur du Val Gelon pour promouvoir cette nouvelle offre de mobilité alternative à la voiture individuelle.

TRANSPORTS EN COMMUN

Navespace

La navette permet de relier la gare de Montmélian au Parc d'activités Alpespace à raison de 4 trajets le matin et 5 trajets le soir.

En moyenne, 25 personnes sont transportées par jour.

Transport à la Demande sur le secteur de La Rochette

Le service TAD fonctionne tous les mercredis matin pour desservir le marché de Val Gelon – La Rochette depuis les communes voisines.

En moyenne, chaque semaine, 5 personnes utilisent le service.

Navette Vallée des Huiles – Valgelon La Rochette :

La navette de la Vallée des Huiles fonctionne les lundi, mardi, jeudi et vendredi pour desservir le marché et les commerces et services de Valgelon-La Rochette depuis les communes de la Vallée des Huiles. Ce service mis en place courant 2021 n'a pas encore rencontré son public.

Montbus

La navette Montbus fonctionne tous les mardi, mercredi et vendredi pour desservir l'ensemble de la commune de Montmélian, ses commerces et ses services. En moyenne, chaque semaine, 50 personnes utilisent le service. La Communauté de communes a repris la gestion de ce service au 1er juillet 2021.

MOBILITÉS SOLIDAIRES

Vélo-écoles

6 séances de vélo-écoles ont été effectuées auprès de personnes en situation de précarité en 2021. L'objectif de ces séances est de former les personnes à la pratique du vélo pour qu'elles puissent se déplacer plus facilement pour leurs démarches administratives ou leurs recherches d'emploi.

26 personnes ont ainsi pu être formées.

MOBILITÉS SCOLAIRES

Défi des écoliers mobilité

Le vendredi 8 octobre, des élèves des écoles maternelles et élémentaires de Cœur de Savoie ont participé au défi des écoliers mobilité. L'objectif du défi était de sensibiliser les élèves aux mobilités alternatives à la voiture individuelle (mobilités actives, covoiturage, transport en commun) et qu'ils se rendent à l'école autrement qu'en voiture individuelle.

10 écoles ont participé à cette journée en sensibilisant les élèves à se rendre à l'école ce jour à pied, à vélo, en transport en commun ou en covoiturage et en réalisant un comptage des élèves le matin pour connaître leur moyen de transport utilisé. Avec 67% des élèves en moyenne venus ce jour avec un moyen de transport durable, la mobilisation des familles a été forte pour cette 1ère édition.

Ecoles lauréates :

1er vainqueur, tout mode de transport doux : école de Francin (89% mode doux)

Catégorie « Piéton / Trottinette » : école d'Arbin (70% à pied/trottinette)

Catégorie « Vélo » : école de Cruet (29% à vélo)

Catégorie « Covoiturage » : école de Fréterive (16% en covoiturage)

En amont du défi, des animations ont eu lieu dans 5 écoles volontaires (ateliers pédibus et ateliers vérification de vélo pour sensibiliser les élèves aux mobilités alternatives à la voiture). De même, un livret d'activités et de jeux sur la thématique de la mobilité a été distribué à toutes les écoles participantes pour que chaque classe puisse s'investir et s'approprier le défi.

MAIS AUSSI ...

Le 21 septembre les agents de la collectivité ont été invités à participer au challenge mobilité organisé par la Région. L'objectif est de venir autrement qu'en voiture individuelle le temps d'une matinée, un petit déjeuner est offert aux agents de la collectivité. La structure qui a le plus haut score remporte un prix. La Communauté de communes Cœur de Savoie s'est ainsi positionnée en 7ème place dans la catégorie « petites villes et territoires ruraux » pour les structures de plus de 50 salariés au niveau régional et 1ère au niveau départemental.

TRANSPORT SCOLAIRE

Les services de transport scolaire permettent de transporter les élèves du territoire de leur domicile jusqu'à leur établissement scolaire, de la maternelle au lycée. Il s'agit d'une compétence régionale déléguée en partie aux intercommunalités. La Communauté de communes organise les services de transport scolaire, sur délégation de la Région, pour l'ensemble de ses 41 communes membres.

Mutualisation de moyens avec les communes pour l'accompagnement des élèves de maternelle.

EN CHIFFRES

2 350 élèves transportés à la rentrée scolaire 2021.

62 circuits.

12 agents de la Communauté de communes et 5 agents des communes, pour accompagner les élèves de maternelle dans les autocars.

Une trentaine d'établissements scolaires desservis.

SERVICES AU PUBLIC

FRANCE SERVICES

« Lutter contre les inégalités et
promouvoir l'inclusion sociale et professionnelle »



EN CHIFFRES

6 377 demandes (+21 % en 1 an) dont **2 167 accompagnées** par les agents de la France services

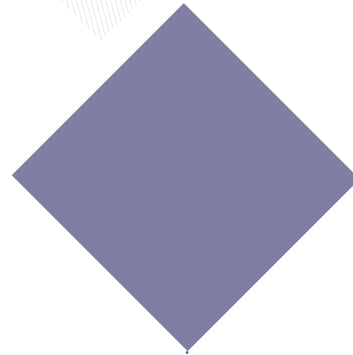
465 rendez-vous partenaires

2 126 accès libres à l'Espace Public Numérique

1 619 appels téléphoniques pour prises de rendez-vous ou d'informations générales

GESTION DE LA COMPÉTENCE

La Communauté de communes est compétente en matière de création et de gestion de Maisons de services au public et pour définir l'offre de service public apportée.



UNE RELATION DE SERVICE PROFESSIONNALISÉE

Avec 2 167 demandes accompagnées, les agents proposent avant tout un accueil davantage personnalisé, qui requiert plus de qualification. Passer d'une procédure approfondie de la Caf à Pôle Emploi ou par les impôts, comprendre l'usager, faire dialoguer... demande un effort conséquent d'écoute, d'adaptation et de formation continue. Cette exigence de qualification tend à se creuser par rapport aux traditionnels « postes d'accueil physique et téléphonique ».

Cette fonction d'accueil conduit à redéfinir la qualité du service rendu qui ne se juge pas seulement sur des indicateurs quantitatifs mais sur les attentes des usagers qui souhaitent un service au plus proche de leur demande où la qualité perçue dépend autant des conditions de la relation que de la nature du service offert.

LA MISSION IMPORTANTE DE L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE DANS LA DYNAMISATION DU TISSU SOCIAL LOCAL

2126 sessions ouvertes à l'Espace Public Numérique doté de 9 ordinateurs en accès libre ou accompagnés. On y vient pour des demandes variées : faire un courrier, regarder son compte bancaire, chercher un emploi, un appartement à louer, une recette de cuisine... ou tout simplement naviguer sans but précis. Cet espace est équipé d'une solution de gestion qui permet le bridage des postes informatiques pour garantir la sécurité des données personnelles, évite les utilisations non souhaitées et garantit la confidentialité.

L'arrivée du conseiller numérique en octobre 2021 est venue compléter l'offre de service en permettant aux usagers de devenir plus autonomes dans l'utilisation des outils numériques.

C'est aussi un lieu d'apprentissage informel où l'échange et l'entraide entre usagers sont fréquents. Ainsi, au-delà de sa mission fondamentale d'accès et d'accompagnement, l'EPN se révèle aussi un lieu de rencontre et de socialisation.

DES PERMANENCES PARTENAIRES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE PROXIMITÉ

465 rendez-vous auprès de nos partenaires locaux. Cette fréquentation toujours en hausse montre bien l'opportunité de ces permanences, besoins identifiés au fil du temps sur notre territoire.

L'efficacité et la qualité des interventions de ce partenariat sont très appréciées par les usagers et leur complémentarité professionnelle avec les agents de la France services facilitent la co-construction des connaissances pour résoudre des demandes complexes.

UNE NOUVELLE FRANCE SERVICES POUR CŒUR DE SAVOIE

Fin 2021, une nouvelle France services a ouvert ses portes sur la commune de Saint-Pierre d'Albigny dans le quartier de la Gare.

Elle vient compléter l'offre de services déjà proposée par la France services Coeur de Savoie située à Valgelon-La Rochette et permet de renforcer l'offre existante sur le territoire.

Cette nouvelle structure propose le même niveau de services que sa « grande sœur » et permet d'informer et d'accompagner les usagers au quotidien dans leurs démarches administratives sur des thématiques diverses : emploi et formation, papiers et citoyenneté, aides et prestations sociales, administration et finance, retraite, droit et justice, santé, vie locale, logement, insertion, transport et mobilité.

Un espace numérique gratuit est disponible en accès libre ou non, pour accompagner les usagers dans toutes leurs démarches du quotidien.

DÉVELOPPEMENT

« Une situation favorable pour l'ac
contexte de raréfaction des es

EXTENSION ET AMÉNAGEMENT DES ZONES D'ACTIVITÉS

Le projet d'extension de Plan Cumin sur la commune de Porte-de-Savoie s'est poursuivi en 2021 avec la mise en place de la procédure de ZAC (zone d'aménagement concerté). Le Conseil communautaire a délibéré le 4 février 2021 pour approuver le bilan de mise à disposition au public du dossier de création de ZAC. Une nouvelle délibération, prise le 25 mars 2021, a permis d'approuver le dossier de création de ZAC et son périmètre. Celui-ci a été très légèrement modifié en Conseil communautaire du 28 octobre 2021 pour réduire l'emprise de l'extension sur les terres agricoles de la commune et densifier l'occupation de cette extension. L'avant-projet d'aménagement a été établi en concertation avec les parties prenantes - les élus et techniciens de Porte de Savoie, le réseau AREA/APRR et le Conseil Départemental. Parallèlement, d'autres études ont été engagées pour établir un état des lieux précis de la zone humide à restaurer et pour réaliser des compléments d'inventaires de la faune et de la flore afin d'adapter les mesures de compensation. La Communauté de communes poursuit l'ambition d'une opération d'aménagement exemplaire mais aussi en matière de production d'énergies renouvelables notamment photovoltaïque sur les bâtiments et les zones de stationnement avec une puissance potentielle de 9,2MWc. Au-delà d'études techniques et juridiques menées au cours de l'année, de premiers opérateurs ont exprimé leur intérêt pour ce projet qui permettrait à l'extension du Parc d'activités d'être excédentaire en énergie électrique. Enfin, un travail d'évaluation des compensations agricoles collectives a été présenté en commission départementale de préservation des espaces naturels agricoles et forestiers (CDPENAF), le 29 janvier 2021. Cette demande a obtenu un avis favorable de la part du Préfet de la Savoie, engageant la Communauté de communes à mettre en œuvre des actions de reconquête agricole et de diversification des productions dans les légumes de plein champ pour répondre à la demande alimentaire des habitants du territoire. Une demande de déclaration d'utilité publique de cette extension sera engagée au printemps 2022 amenant à une nouvelle enquête publique avec une enquête parcellaire conjointe. Les aménagements et les premières commercialisations devraient démarrer au cours de l'année 2023.

Le Parc d'activités Alp'Arc (Bourgneuf / Aiton) : après l'obtention des arrêtés préfectoraux d'autorisation environnementale en 2019, de la déclaration d'utilité publique en 2020, et d'une autorisation d'exploiter la nappe aquifère de l'Arc début 2021 - pour le chauffage et le rafraîchissement des futurs bâtiments - les travaux d'aménagement de l'extension de 35 hectares du Parc ont démarré en juillet 2021. Près de 4M d'euros hors taxes d'investissement sont engagés par le syndicat mixte Alp'Arc pour cette première phase de travaux (17ha) sur les 9,5M d'euros au total. Cette extension a vocation principalement industrielle (principale disponibilité foncière du département) est ouverte à la commercialisation et a engendré des premiers contacts et visites sur l'année 2021. Les premiers permis de construire devraient être déposés dès l'année 2022.

EN CHIFFRES

3 parcs d'activités et **14 zones d'activités** gérées en direct, **1 parc d'activité co-géré** avec Porte de Maurienne

Plus de **300 entreprises**

Près de **4 200 emplois**

3 pépinières d'entreprises et **2 hôtels d'entreprises**, dont :

- **1 200 m²** de bureaux
- **1 400 m²** d'ateliers

ÉCONOMIQUE

tivité économique locale dans un
paces fonciers économiques »

ANIMATION ET MISE EN RÉSEAU

En 2021, 12 manifestations économiques ont été organisées par Cœur de Savoie, réunissant au total près de 240 dirigeants et décideurs locaux : 8 petits déjeuners / ateliers thématiques en présentiel et 3 ateliers ou conférences thématiques en ligne. Avec le contexte sanitaire, un seul événement afterwork « Relâche la pression » a pu être organisé sur le Parc d'activités du Héron, avec la visite de la microbrasserie jouxtant le site de la manifestation.

Avec la poursuite des mesures de restrictions sanitaires en début d'année 2021, l'équipe de développeurs économiques a prolongé son travail d'écoute et son soutien aux entreprises du territoire. La reprise économique au printemps et durant l'été, liée à l'assouplissement des règles sanitaires, a permis de renouer avec une présence sur le terrain plus régulière et des animations sur site avec les acteurs économiques.

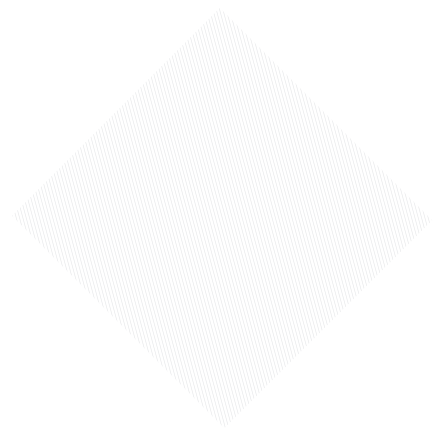
Enfin, grâce aux 6 numéros de la « News éco en Cœur de Savoie » parus en 2021, chacun a pu découvrir la vitalité et la diversité du tissu économique du territoire. Les destinataires de cette lettre d'informations sont les entreprises de Cœur de Savoie, les élus des communes et les partenaires économiques : 76 articles ont été publiés, près de 27 000 lecteurs ont pris connaissance des différents sujets, le blog de l'économie a été visité plus de 45 000 fois sur l'année.

CRÉATION D'ENTREPRISES ET COMMERCES

Fin 2021, le taux moyen de remplissage est de 80 %. 38 entreprises sont hébergées dans ces bâtiments, ce qui représente 68 emplois directs (gérants + salariés). L'année 2021 a vu l'arrivée de 9 nouvelles entreprises compensant le départ en fin de bail de 7 autres.

Par ailleurs, l'appui à la création passe également par la participation aux plateformes locales « Initiative Savoie », « Réseau Entreprendre Savoie » ou « France Active Savoie Mont Blanc ». Ces plateformes allouent des prêts d'honneur à taux zéro ou des garanties qui viennent compléter les prêts bancaires à la création ou reprise d'activité. Ceci joue un effet de levier important sur le montage financier des projets.

Le deuxième trimestre 2021 a permis de mener un travail de recensement et d'enquête auprès des activités commerciales en Cœur de Savoie. Un stagiaire a analysé le tissu des commerces et des activités de proximité dans les communes du territoire. 376 commerces sont ainsi actifs, avec 3 pôles commerciaux importants qui regroupent 56 % des commerces de Cœur de Savoie : Montmélian, Valgelon-La Rochette et Saint-Pierre-d'Albigny. L'enquête des besoins a fait ressortir deux enjeux principaux : la digitalisation visant à s'adapter aux évolutions des modes de consommation et la question de l'aménagement des centres-bourgs afin d'en améliorer l'attractivité. Le programme « Petites villes de demain », qui s'engage dans les 3 pôles commerciaux cités ci-dessus, doit venir en appui à cette question de modernisation de l'appareil commercial des communes. Enfin, les aides à l'investissement des points de vente avec vitrine que propose Cœur de Savoie, en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, apportent un élément de réponse aux questions de modernisation. À condition de répondre à certains critères d'éligibilité, les entreprises de Cœur de Savoie bénéficient ainsi d'une subvention qui contribue à la modernisation du point de vente (vitrine, aménagements, équipements, accessibilité...) : depuis 2019, huit dossiers d'entreprises ont été présentés, venant en appui à près de 480 000 euros de projets de modernisation, avec un potentiel de 115 000 euros de subventions publiques.



GESTION DE LA COMPÉTENCE

- Le pôle développement économique met en œuvre le projet économique du territoire en intervenant auprès des entreprises dans toutes les phases de leur développement : Création, accompagnement ; Implantation : recherche de locaux ou de terrains.
- Il assure sur tout le territoire l'animation et la mise en réseau ainsi que le lien avec les partenaires de l'économie (chambres consulaires, réseaux professionnels...) et de l'emploi (Pôle emploi, France services...).
- Par ailleurs, la Communauté de communes dispose de la compétence de gestion et entretien des zones d'activités économiques intercommunales.
- En complément, le service décline auprès des entreprises les projets transversaux de la Communauté de communes comme le programme européen Alcotra, les actions liées au programme TEPOS, les forums à destination de jeunes...



TRANSMISSION DE BÂTIMENTS INDUSTRIELS

Sur Alpespace, le bâtiment mixte Mont Rose a vu l'arrivée du groupe PORTALP – spécialisé dans les portes automatiques – qui a ouvert son agence savoyarde en mai, et créé 12 emplois sur le territoire. À côté, ALPES SOUDAGE proposant des formations en soudage, a aussi intégré des locaux après avoir été hébergé plusieurs années par le groupe MND.

La société QMT, entreprise spécialisée dans les activités de test et de contrôle qualité pour l'industrie, venant de Barraux en Isère, a également investi en fin d'année près de 600 m² de locaux (300 m² de bureaux et 300 m² d'atelier) dans le bâtiment Kilimandjaro pour accueillir ses 20 salariés.

Plan Cumin, a vu la reprise de l'entreprise EDEN CHOCOLATS avec de belles perspectives de développement pour ce fabricant de chocolats, biscuits et confiseries.

Sur Alp'Arc, l'activité de chaudronnerie de METAL SERVICES ET AUTOMATISME – entreprise implantée sur le Parc depuis plusieurs années – a été reprise avec le souhait de moderniser l'entreprise et les process de production.

IMPLANTATION ET CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS INDUSTRIELS

Dans un contexte sanitaire contraint toujours présent, l'année 2021 a néanmoins été riche en projets d'implantations, en démarrages de chantiers et en livraison de locaux d'activités. La commercialisation de terrains économiques est de plus en plus délicate. En effet, la raréfaction des espaces économiques à court, moyen et long terme, présente un risque très important pour nos collectivités. Voici les projets les plus significatifs par secteur géographique :

Parc d'activités Alpespace : plusieurs projets de bâtiments industriels sont en cours d'implantation dans la ZAC I et II. De nouveaux projets sont encore à l'étude sur l'ensemble du Parc, soit en densifiant les derniers tènements disponibles sur la ZAC I, soit en poursuivant la commercialisation de terrains sur la ZAC II.

- Au printemps 2021, le programme immobilier mixte Mc KINLEY (hôtel d'entreprises composé de deux bâtiments de 1 000 m² et 900 m²) a été livré. La société INITIUM, spécialisée dans la création d'espaces professionnels, a ainsi pu prendre possession de ses nouveaux locaux sur une surface de 700 m².
- En mai 2021, le restaurant KARL GUSTAVE BRASSERIE a ouvert ses portes en louant une partie des locaux de l'entreprise SMTK. 15 emplois ont été créés avec ce nouveau service sur le Parc. Cette offre complète la gamme déjà présente et permet de compenser l'arrêt provisoire, à fin juillet 2021, du service de restauration collective proposé à la Pyramide. Des solutions sont à l'étude et devraient voir le jour en 2022.
- MOTEURS & CULLASSES / MECADIF (distribution de pièces moteurs – 20 emplois) a construit ses locaux entre mai et décembre. Nouvelle sur le Parc, l'entreprise s'est implantée, créant ainsi des locaux de 2 500 m² sur une parcelle de 4 300 m².
- L'entreprise SAELEN ENERGIES (broyeurs et chaudières biomasse – 20 emplois), a démarré en milieu d'année la construction de ses nouveaux locaux. Ce bâtiment de 2 800 m² en bordure d'autoroute devrait être livré au 1er semestre 2022.

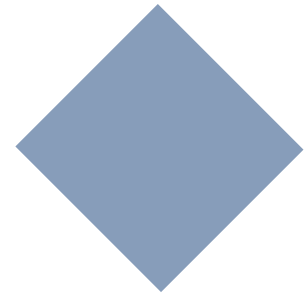
Enfin, en 2021, plusieurs projets sont à l'étude avec des dépôts de permis de construire qui devraient être effectifs avant la fin d'année ou dans les prochains mois.

Sur le Parc d'activités La Gare, à Saint-Pierre d'Albigny,

- l'Association DELTHA SAVOIE a intégré progressivement son nouveau siège social de l'allée des Ateliers. Un renouvellement important de ses effectifs a eu lieu. Elle compte 25 emplois.
- 2 SAVOIE GEOTECHNIQUE (activité de sondage et d'ingénierie géotechnique – 15 emplois) a engagé la construction des bâtiments de 660 m², afin d'installer son siège social dans le secteur dédié aux activités artisanales dès le début d'année 2022.

EMPLOI, INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

« Faisons ensemble de l'emploi un droit »



PRÉPARATION DE LA CANDIDATURE TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

La Communauté de communes Cœur de Savoie porte l'expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée qui vise à résorber le chômage de longue durée.

Pour répondre aux limites et contraintes imposées par le cahier des charges, et sur la base des éléments de diagnostic social, le territoire proposé pour l'expérimentation est celui du Val Gelon avec les 21 communes du bassin de Valgelon-La Rochette et du bassin de Chamoux-sur-Gelon.

En 2021, le Comité Local pour l'Emploi a été réuni trois fois avec la participation des élus du territoire, des représentants des structures d'insertion (Fibr'Ethik, Terre Solidaire et ASVA), des représentants de la maison sociale du département, des personnes privées durablement d'emploi, des représentants du Pôle Emploi et de la DDETSPP ainsi que des représentants des associations locales (BVVG, ATD Quart Monde, Secours Catholique). Ces rencontres ont permis d'organiser conjointement les actions de mobilisation, de repérer les besoins du territoire et de commencer à identifier des activités et services qui peuvent être offerts par l'Entreprise à But d'Emploi.

Deux groupes de travail, GT activités et GT mobilisation, accompagnés par l'équipe projet, travaillent sur l'opérationnalité du projet. Plusieurs rencontres avec des personnes volontaires, privées d'emploi ont permis de repérer leurs compétences, leurs envies et souhaits et d'avancer en collectif sur l'identification des activités. Parmi celles identifiées, le projet d'une conciergerie rurale au service des habitants et des entreprises, se profile.

En novembre 2021, une enquête a été diffusée à l'ensemble des acteurs économiques du territoire afin d'identifier les opportunités de création d'activités répondant à leurs besoins. 28 acteurs économiques ont participé à l'enquête. À cela s'ajoute une enquête sur les besoins des communes du territoire du Val Gelon qui sera menée début 2022.

Le dépôt de la candidature est prévu pour l'été 2022, l'habilitation du territoire permettra à l'Entreprise à but d'emploi d'ouvrir ses portes et par conséquent, d'effectuer les premières embauches dès l'habilitation.

QU'EST-CE QUE TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE ?

L'objectif de l'expérimentation est de démontrer qu'il est possible à l'échelle d'un territoire, de proposer à toute personne au chômage de longue durée et volontaire, un emploi à durée indéterminée et à temps choisi, sur la base de ses compétences. Cela en s'appuyant sur la création d'une Entreprise à but d'Emploi EBE. Dans cette entreprise sont développées des activités utiles au territoire et non concurrentielles aux emplois existants. Les activités proposées répondent aux besoins du territoire (habitants, entreprises, collectivités). Dans cette expérimentation l'ensemble des acteurs du territoire sont réunis dans le Comité Local pour l'Emploi – CLE.

GESTION DE LA COMPÉTENCE

La Communauté de communes est compétente en matière de soutien et d'animation des dispositifs en faveur de l'insertion sociale et professionnelle sur le territoire, dans le cadre de conventions de partenariat ou en gestion directe. Elle assure, à ce titre, le financement de Missions Emploi Entreprises sur le territoire.

POLITIQUES CONTRACTUELLES

Cœur de Savoie mobilise et anime des dispositifs financiers au service du territoire et de ses 41 communes.

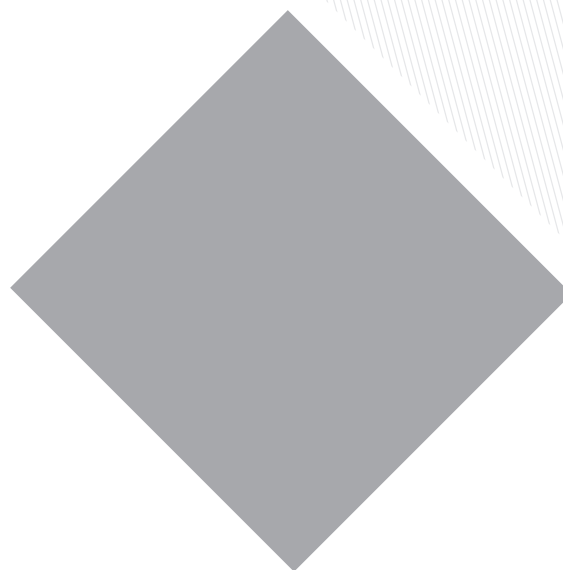


INTERREG ALCOTRA 2014-2020 – DERNIER APPEL A PROJETS

En raison de crédits encore disponibles, les autorités du programme de coopération transfrontalière Interreg ALCOTRA ont publié, au printemps 2021, un appel à projets de fin de programmation auquel la collectivité a participé en déposant 2 projets :

- « Vi.A Tour » : sur la thématique de l'œnotourisme
- « DAC » : autour de la formation et de la citoyenneté active

Les deux projets ont été reçus positivement et bénéficieront chacun d'une subvention de 85% de fonds FEDER de la part du programme, ils se dérouleront du 01.01.2022 au 31.03.2023.



INTERREG ALCOTRA - PITER GRAIES LAB 2018-2023

Le programme de coopération transfrontalière Alcotra GRAIES Lab (Génération rurales, actives, innovantes et solidaires Lab) est mené en partenariat avec la Ville métropolitaine de Turin, l'Unité du Grand Paradis (Val d'Aoste), les vallées de Lanzo et du Canavese, le syndicat mixte de l'Avant-Pays Savoyard, Arlysère et le département de la Savoie autour de 4 thématiques :

- L'innovation chez les jeunes et les entrepreneurs - InnovLab
- Le développement d'un tourisme durable et innovant - ExplorLab
- L'accessibilité du territoire en termes de mobilité – MobiLab
- L'expérimentation de services de proximité -SocialLab

Le programme représente un budget global de 8 417 647 €, dont une enveloppe de 1 052 934 € est destinée aux actions menées par Cœur de Savoie sur les 3 premières thématiques. Il garantira le développement et la consolidation de zones rurales, actives, innovantes et la solidarité sur le territoire, dans le but de le rendre attractif pour de nouvelles populations et générations.

InnovLab (404 337 euros) (voir aussi p. 22 - 23)

En 2021, la promotion de l'entrepreneuriat auprès des jeunes s'est poursuivie avec l'organisation d'un parcours « Mini entreprise » organisé de janvier à juin au collège Pierre et Marie Curie de Montmélian : 22 élèves de 3e générale, 14 élèves de 4e IME, 4 élèves de 3e SEGPA et 4 mentors issus du monde de l'entreprise ont été mobilisés.

La Communauté de communes a également poursuivi son accompagnement à la transformation digitale de 8 entreprises qui avait été lancé à travers un appel à projet.

ExplorLab (226 738 euros) (voir aussi p. 28 - 29)

En 2019 le projet avait permis à la collectivité de missionner une étude dans l'objectif de mettre en œuvre un nouveau schéma de développement touristique pour le territoire. En 2021, et à partir de cette étude, il a été décidé d'améliorer l'offre de service d'accueil par la mise en place d'un accueil mobile qui permettra d'aller à la rencontre des visiteurs sur des points stratégiques du territoire. Le véhicule aménagé, financé à 85% par l'Europe, devrait être opérationnel courant 2022.

MobiLab (328 440 euros) (voir aussi p. 54 - 55)

Depuis 2018, le programme MobiLab, permet à Cœur de Savoie de financer un poste de chargée de mission qui travaille sur le renforcement d'une mobilité durable pour plus d'accessibilité sur le territoire en menant notamment des actions pour la promotion du covoiturage et des services vélos.

COOPERATION TRANSFRONTALIERE FRANCO-ITALIENNE

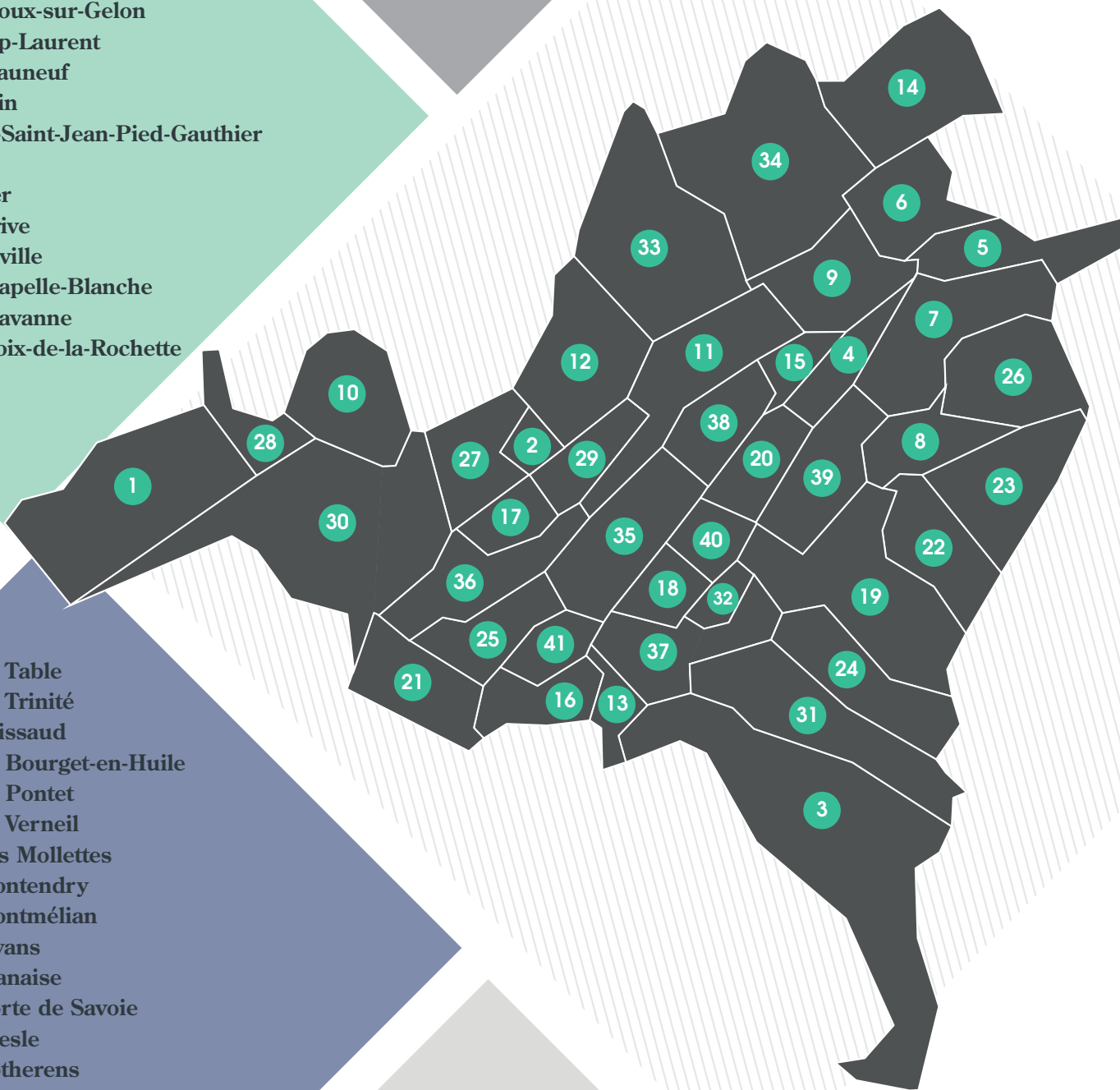
Dans l'objectif de pérenniser ces différents projets de coopération, la collectivité s'est engagée en 2021 aux côtés de 4 partenaires (GAL Valli del Canavese, Unité des communes valdôtaines du Grand-Paradis, GAL Valli di Lanzo, Ceronda e Casternone, Communauté de communes des Versants d'Aime) pour la création d'un espace de coopération transfrontalier permanent.

Cette démarche se traduira d'abord par la création d'une association qui évoluera en Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT), structure qui permettra aux 5 partenaires de porter des projets de façon commune. Pour mener ce travail, la collectivité s'est entourée de l'aide d'experts dans le domaine, telle que la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT).

1. Apremont
2. Arbin
3. Arvillard
4. Betton-Bettonnet
5. Bourgneuf
6. Chamousset
7. Chamoux-sur-Gelon
8. Champ-Laurent
9. Châteauneuf
10. Chignin
11. Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier
12. Cruet
13. Détrier
14. Fréterive
15. Hauteville
16. La Chapelle-Blanche
17. La Chavanne
18. La Croix-de-la-Rochette

19. La Table
20. La Trinité
21. Laissaud
22. Le Bourget-en-Huile
23. Le Pontet
24. Le Verneil
25. Les Mollettes
26. Montendry
27. Montmélian
28. Myans
29. Planaise
30. Porte de Savoie
31. Presle
32. Rotherens
33. Saint-Jean-de-la-Porte
34. Saint-Pierre-d'Albigny
35. Saint-Pierre-de-Soucy
36. Sainte-Hélène-du-Lac

37. Valgelon - La Rochette
38. Villard-d'Héry
39. Villard-Léger
40. Villard-Sallet
41. Villaroux



Place Albert Serraz - BP 40020
 73800 Montmélian Cedex
 04 79 84 36 27
www.coeurdesavoie.fr

